Nations Unies S/PV.8715



Conseil de sécurité

Soixante-quinzième année

Provisoire

8715e séance

Jeudi 6 février 2020, à 15 heures
New York

Président :	M. Pecsteen de Buytswerve	(Belgique)
Membres :	Afrique du Sud	M. Van Shalkwyk
	Allemagne	M. Heusgen
	Chine	M. Wu Haitao
	Estonie	M. Jürgenson
	États-Unis d'Amérique	Mme Craft
	Fédération de Russie	M. Nebenzia
	France	M. de Rivière
	Indonésie	M. Soemirat
	Niger	M. Aougi
	République dominicaine	M. Singer Weisinger
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Mme Pierce
	Saint-Vincent-et-les Grenadines	Mme King
	Tunisie	M. Zenati
	Viet Nam	M. Pham

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

20-03036 (F)







La séance est ouverte à 15 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

Le Président : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de la République arabe syrienne, de la République islamique d'Iran et de la Turquie à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnalités suivantes appelées à présenter un exposé à participer à la présente séance : M. Geir Pedersen, Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, et M. Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence.

M. Pedersen et M. Lowcock participent à la séance d'aujourd'hui par visioconférence depuis Genève.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Geir Pedersen.

M. Pedersen (*parle en anglais*) :Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner l'occasion d'informer le Conseil de sécurité de la situation alarmante dans le nord-ouest de la Syrie, qui a connu une nouvelle escalade depuis les séances d'information de la semaine dernière (voir S/PV.8707 et S/PV.8708).

De lourdes frappes, aussi bien aériennes que terrestres, causent des vagues massives de déplacement de civils et de nombreuses pertes civiles. Nous assistons à la catastrophe humanitaire que le Secrétaire général avait prédite et sur laquelle le Coordonnateur des secours d'urgence, Mark Lowcock, donnera tout à l'heure plus de détails au Conseil. Cette situation provoque des souffrances humaines, ce qui est totalement inacceptable, et elle met en danger la paix et la sécurité internationales. Néanmoins elle peut, et donc doit, cesser dès maintenant.

Le 12 janvier, la Russie et la Turquie ont annoncé qu'elles avaient conclu un nouveau cessez-le-feu pour le nord-ouest. Cependant, malgré le cessez-le-feu, les violents affrontements et les bombardements de part et d'autre se sont poursuivis. Deux jours plus tard, les frappes aériennes du Gouvernement syrien et de ses alliés ont repris. Depuis lors, les forces du Gouvernement syrien ont lancé une offensive terrestre dans les zones au sud-est de la zone de désescalade d'Edleb. Elles ont réalisé des percées importantes, la dernière en date étant la reprise du contrôle de la grande localité de Maarret el-Nouman, dont la population avait fui les attaques antérieures. Maarret el-Nouman se trouve sur l'autoroute stratégique M5. Les forces progouvernementales ont poursuivi leur poussée vers le nord, atteignant la ville de Saraqeb, où les autoroutes M4 et M5 se rejoignent et qui est proche de la ville d'Edleb.

Des informations nous proviennent déjà de la ville d'Edleb indiquant que la peur y est grande que les civils fuient ou se préparent à le faire. On signale également que les bombardements aériens à l'appui de l'offensive du Gouvernement s'y poursuivraient. Les hostilités se sont également intensifiées sur d'autres fronts, en particulier dans les quartiers ouest d'Alep, où les forces gouvernementales gagnent du terrain.

Au cours de cette même période, Hay'at Tahrir el-Cham – une organisation terroriste inscrite sur la liste du Conseil de sécurité – et des groupes d'opposition armés ont lancé plusieurs attaques et contre-attaques le long de ces fronts, notamment dans les quartiers ouest d'Alep et à Bab, dans la partie nord de la ville. Des informations font état d'une intensification des bombardements dans les zones civiles de l'ouest d'Alep et de victimes parmi les civils. Des drones militarisés seraient lancés contre des installations militaires syriennes et russes au sud-ouest d'Edleb. Le Ministère russe des affaires étrangères a déclaré que des militaires russes avaient été tués.

Les forces turques et les forces du Gouvernement syrien se sont affrontées directement à l'intérieur de la Syrie. Le 3 février, des tirs d'artillerie du Gouvernement syrien auraient frappé un poste d'observation turc près de Saraqeb. Sept soldats turcs ont été tués et plusieurs autres blessés, d'après le Ministère turc de la défense. Nous avons reçu depuis des informations divergentes faisant état de dizaines de membres des forces gouvernementales syriennes qui auraient été tués par des frappes turques ayant visé des positions du Gouvernement syrien.

Les déclarations faites ces derniers jours par les dirigeants russes et turcs révèlent des divergences profondes entre les artisans des accords de désescalade à Edleb. Il y a deux jours, le Secrétaire général a fait part de sa très grande préoccupation quant au fait que les dernières évolutions en date constituaient un

changement dans la nature du conflit et il a réitéré son ferme appel à la cessation des hostilités. Jusqu'à présent, ces appels n'ont pas été entendus. Des centaines de civils ont été tués au cours des deux derniers mois, plus d'un demi-million ont été déplacés et la plupart fuient vers des zones de plus en plus restreintes, où ils espèrent toujours trouver une sécurité relative. De nouveaux déplacements massifs semblent inévitables si les combats se poursuivent.

Nous semblons avoir perdu de vue le principe de proportionnalité. Je vais être très clair et rappeler à toutes les parties que les attaques contre des civils et des infrastructures civiles, y compris des établissements de santé et d'enseignement, sont inacceptables. Toutes les opérations militaires, notamment celles menées contre et par des groupes terroristes désignés par le Conseil de sécurité, doivent respecter les exigences du droit international humanitaire, y compris en matière de protection des civils et des biens de caractère civil.

Les citoyens ordinaires à Edleb m'ont expliqué qu'ils sont très inquiets pour leur vie et leur sécurité. Ils ont l'impression que personne ne les entend. Les acteurs de la société civile à Edleb, le meilleur antidote et contrepoids face au radicalisme, se sentent découragés et abandonnés. Les femmes syriennes m'ont fait part de leurs craintes face à l'insécurité persistante, notamment la violence croissante contre les femmes qui fuient et sont déplacées.

Edleb est devenue un refuge pour des centaines de milliers de civils originaires d'autres parties de la Syrie qui ont fui la violence. En conséquence, la population dans la zone de désescalade d'Edleb a augmenté pour atteindre 3 millions de personnes, dont une grande majorité de civils. C'est également là que les combattants qui avaient refusé de régulariser leur situation sont partis chercher refuge. En outre, Hay'at Tahrir el-Cham et d'autres groupes terroristes proscrits par le Conseil de sécurité, notamment des combattants étrangers, représentent une force majeure à Edleb. Leur présence et leur influence dans la région sont inacceptables et posent un problème considérable, avant tout pour la population d'Edleb, mais aussi, en règle générale, pour la Syrie ainsi que pour la sécurité régionale et internationale.

Notre amère expérience nous a toutefois enseigné que la poursuite d'une approche militaire ouverte ne réglera pas ce problème et qu'elle aura un coût inacceptable. Ce que nous observons actuellement a fait naître la perspective bien réelle d'un baroud d'honneur long et meurtrier à la frontière turque, qui aurait de graves conséquences pour les civils et risquerait d'aboutir à la dispersion des combattants terroristes étrangers et de l'insurrection. Nous savons que la poursuite de l'approche militaire ne fera qu'enraciner et durcir les profondes divisions internationales concernant la Syrie et créer davantage de pression, affaiblissant ainsi les perspectives d'une dynamique par étapes en vue de rétablir la confiance. Les événements de ces derniers jours, qui ont vu les armées de deux États Membres de l'ONU – la Syrie et la Turquie – s'affronter à l'intérieur de la Syrie, laissent entrevoir le risque bien réel d'un embrasement dans le voisinage immédiat et au-delà.

Nous savons cependant autre chose. Nous savons qu'il est possible de conclure des accords pour stabiliser certaines parties de la Syrie et promouvoir des sorties de crise. Edleb est une zone de désescalade créée en application d'un accord datant de mai 2017, et elle a fait l'objet d'un nouveau mémorandum de stabilisation russo-turc en septembre 2018. Ces accords ne sont pas supervisés par des parties tierces, et nous ne sommes donc pas en mesure de commenter leurs dispositions ou leur application. Ce que nous savons, c'est que ces accords peuvent donner lieu à des périodes de calme prolongées. Pourquoi donc ne pouvons-nous pas reproduire cette démarche? C'est le message que j'ai martelé durant mes récentes réunions, à Moscou et Damas, avec des hauts représentants turcs et avec les coprésidents du Groupe de travail sur l'accès humanitaire aujourd'hui à Genève. Je serai porteur de ce message dans les jours prochains à Téhéran, et je continuerai d'insister auprès des principaux acteurs sur la responsabilité qui leur incombe de choisir une autre voie.

Je ne prétends pas avoir de solution miracle pour Edleb. Je suis cependant convaincu qu'en donnant une véritable chance à la coopération internationale, il sera possible de trouver une solution tout en développant et en renforçant les accords préalables. Il est urgent d'instaurer un cessez-le-feu durable et d'ouvrir un accès humanitaire immédiat et sans entrave vers les populations civiles. Il faut maîtriser la situation pour donner davantage de temps à la recherche de solutions. Il importe de renforcer la coopération avec la population civile. Il faut s'attaquer de front à la question des combattants étrangers et continuer de restreindre le soutien dont bénéficient les groupes terroristes proscrits à l'échelle internationale. Le recours à la force contre les groupes proscrits à l'échelle internationale doit être soigneusement ciblé. Nous pourrions envisager sérieusement de renforcer la présence internationale,

avec le consentement des autorités syriennes. Les ressources cumulées de la communauté internationale doivent être mises en commun.

J'appelle à mettre fin aux hostilités, et je demande à tous les membres de participer à une initiative internationale sérieuse de coopération concernant Edleb. C'est un impératif humanitaire. L'efficacité de la lutte contre le terrorisme en dépend, tout comme la paix et la sécurité régionales et internationales. Cet effort représente également le fondement essentiel d'un règlement durable du conflit syrien, qui approche de sa dixième année. Le Conseil l'a reconnu lorsqu'il a adopté à l'unanimité la résolution 2254 (2015), qui préconise un cessez-le-feu s'étendant à tout le territoire syrien en parallèle d'une approche concertée en matière de lutte contre le terrorisme, ainsi que le plein respect de la souveraineté de la Syrie et un processus politique crédible et inclusif facilité par l'ONU. Cela reste le seul moyen de mettre un terme au conflit. Les principaux acteurs et les membres du Conseil doivent appuyer pleinement cette logique.

Le Président : Je remercie M. Pedersen de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Lowcock.

M. Lowcock (*parle en anglais*) : Geir Pedersen vient de décrire au Conseil de sécurité les événements politiques et militaires. Je vais donc présenter au Conseil de sécurité une mise à jour sur la situation humanitaire.

Durant la semaine qui s'est écoulée depuis le dernier exposé que j'ai présenté au Conseil sur la catastrophe humanitaire dans le nord-ouest de la Syrie (voir S/PV.8707), une nouvelle escalade majeure s'est produite. Chaque matin, on nous signale de nouveaux bombardements et de nouvelles frappes aériennes contre des dizaines de communautés dans le nord-ouest. Les opérations militaires ont de graves conséquences pour les civils. Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a recensé 373 victimes civiles depuis le 1er décembre. Quarante-neuf décès ont été signalés entre le 1er et le 5 février. Trois travailleurs humanitaires membres d'organisations avec lesquelles l'ONU coopère étroitement ont également été tués au cours des derniers jours.

Si une grande partie de ces attaques se sont produites à proximité des lignes de front, nous avons également constaté une escalade dans les principaux centres civils dans le nord-ouest. Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a signalé un des plus graves incidents survenus au cours des deux derniers mois le 15 janvier, date à laquelle au moins 19 civils auraient été tués et plus de 60 autres blessés à la suite d'une frappe aérienne qui a touché un marché de légumes, Souq el-Hal, dans la ville d'Edleb.

Plus de 95 % des victimes civiles ont été recensées dans des zones non contrôlées par le Gouvernement. Les bombardements ont forcé des centaines de milliers d'autres personnes à se déplacer pour se mettre en sécurité. Nous estimons que 586 000 personnes se sont déplacées au cours des deux derniers mois. Ce sont principalement des enfants. Deux-cent mille personnes se sont déplacées en huit jours entre le 26 janvier et le 2 février. L'UNICEF signale qu'environ 300 000 enfants ont été déplacés depuis le 1er décembre.

Nous avons tous vu les images chaotiques, ville après ville, des longues files de véhicules tentant de fuir dans toutes les directions. Comme nous l'avons déjà dit au Conseil, la grande majorité des gens continuent de partir vers le nord et l'ouest dans l'enclave contrôlée par des groupes non gouvernementaux qui ne cesse de se réduire. Ces zones sont maintenant totalement surpeuplées, et les logements disponibles sont suroccupés.

Les personnes qui viennent d'arriver ne peuvent trouver d'abri adéquat. La région accueille déjà d'importantes populations de personnes déplacées. Il n'y a plus de capacité inutilisée dans les camps officiels d'Edleb, ce qui contraint de nombreuses personnes déplacées à camper sur des terres agricoles sans infrastructure. Les villes et villages de la région sont également congestionnés. On estime qu'environ 80 000 personnes vivent dans des maisons et des bâtiments dont la construction n'est pas achevée. Nous voyons également de plus en plus de personnes quitter Edleb pour se rendre dans les zones contrôlées par la Turquie à Afrin, Izaz et Bab. Environ 144 000 personnes sont maintenant installées dans ces zones.

L'ONU a continué de travailler avec la Fédération de Russie pour essayer de convenir de pauses dans les hostilités le long d'itinéraires préidentifiés afin de permettre à ceux qui fuient de se mettre temporairement en lieu sûr. Du 27 janvier au 2 février, environ 4 000 personnes ont reçu l'aide d'organisations non gouvernementales locales pendant ces pauses pour quitter Ariha, Saraqeb et Sarmin et se rendre dans des régions proches de la Turquie.

Les infrastructures civiles continuent également à être endommagées et détruites ou autrement touchées

par les combats. L'Organisation mondiale de la Santé rapporte que 53 établissements médicaux ont cessé leurs activités, soit en raison de l'impact direct des combats, soit parce que les médecins eux-mêmes doivent se mettre en sécurité. Sur ces 53 installations, trois ont été touchées par des frappes aériennes ou des bombardements, et cela inclut deux attaques les 26 et 30 janvier à Ariha et alentour, dans le sud-est d'Edleb. L'Organisation mondiale de la Santé indique que ces deux attaques ont tué 10 personnes et en ont blessé 30 autres. L'effondrement des services de santé accroît le risque de nouvelles épidémies. Environ 26 centres de vaccination ont dû fermer leurs portes depuis le 1er décembre 2019.

Comme l'a fait remarquer Geir Pedersen, le Secrétaire général s'est à nouveau exprimé sur ces questions en début de semaine. Il a été très clair. Les attaques contre les civils et les infrastructures civiles qui ont lieu dans le nord-ouest de la Syrie sont inacceptables. Elles doivent cesser. Comme le Secrétaire général l'a également dit, il nous faut une cessation immédiate des hostilités. Si des pauses ponctuelles ont permis à certains civils de fuir – et nous continuerons de travailler avec les parties au conflit pour convenir de nouvelles – des millions de personnes restent confrontées à certains des plus graves problèmes de protection que nous ayons connus depuis le début de la crise syrienne. Un cessez-le-feu à plus grande échelle reste le seul moyen de garantir la protection des civils.

L'ONU et la communauté humanitaire dans son ensemble font tout leur possible pour répondre aux besoins importants d'environ 3 millions de personnes nécessitant une aide dans le nord-ouest de la Syrie. En janvier, 1 227 camions d'aide humanitaire ont été envoyés de la Turquie par les postes frontières de Bab el-Haoua et Bab el-Salam. Près de 900 camions transportaient l'aide alimentaire destinée à quelque 1,4 million de personnes. D'autres acheminaient des fournitures médicales pour près d'un demi-million de personnes, et des articles non alimentaires pour plus de 230 000 personnes. Il s'agit de l'aide la plus importante que l'ONU ait jamais envoyée de l'autre côté par la frontière depuis que l'opération a été autorisée en 2014. L'opération transfrontières reste essentielle aux efforts de secours en Syrie. C'est toujours le seul moyen d'atteindre les personnes dans le besoin à Edleb.

Mon équipe a également publié cette semaine un nouveau plan de préparation et d'intervention humanitaire pour le nord-ouest de la Syrie, demandant 336 millions de dollars supplémentaires pour les six prochains mois afin de faire face aux déplacements massifs dont nous sommes témoins depuis le 1er décembre 2019. Les plus grands besoins sont en termes de logement et de protection contre les rigueurs de l'hiver : il nous faut des tentes, des bâches en plastique, des poêles, des vêtements chauds et du carburant. Nous avons annoncé en décembre 2019 le déblocage de 44 millions de dollars du Fonds central pour les interventions d'urgence (CERF), que je gère, pour la crise syrienne, à la fois pour répondre aux besoins dans les pays d'accueil des réfugiés et pour les activités humanitaires dans toute la Syrie. Il s'agissait de la plus importante allocation du CERF pour la crise syrienne depuis le début de la guerre. Aujourd'hui même, je vais débloquer 30 millions de dollars supplémentaires du CERF en tant que premières ressources pour financer le nouveau plan d'intervention à Edleb. Je remercie une fois de plus les donateurs de leurs contributions qui rendent cet effort possible, mais je constate également que les moyens du Fonds sont limités. J'exhorte d'autres à contribuer au financement de ce nouveau plan dans les meilleurs délais.

Nous poursuivons également notre dialogue avec toutes les parties afin d'obtenir un accès de part et d'autre de la ligne de front. Nous utiliserons toutes les options à notre disposition pour atteindre les personnes dans le besoin, mais il n'y a pas eu de progrès notables en ce qui concerne cet accès depuis que j'ai fait le point de la situation au Conseil la semaine dernière.

Enfin, je voudrais rappeler que, malgré les efforts déployés par les organisations humanitaires, les besoins augmentent de manière exponentielle. Il y a encore des centaines de milliers de civils dans la zone qui semble menacée par les combats actuels, en plus de tous ceux qui ont fui depuis décembre 2019. Ce contre quoi nous avons mis en garde les membres du Conseil est donc en train de se produire. La gravité de la crise dépendra de la possibilité de trouver une solution pour atténuer la situation de ceux qui se trouvent toujours en danger et de ceux qui sont entassés dans une zone qui rétrécit comme peau de chagrin dans le nord-ouest d'Edleb.

Le temps presse. La ligne de front est maintenant à quelques kilomètres de la ville d'Edleb, le plus grand centre urbain du nord-ouest. Je me fais donc l'écho de l'appel lancé par Geir Pedersen en faveur d'un arrêt immédiat des hostilités et d'un véritable effort de coopération internationale concernant Edleb. Il s'agit là d'un impératif humanitaire.

Un cessez-le-feu serait un premier pas, et le respect du droit humanitaire international pour protéger les civils et les infrastructures civiles reste fondamental. Mais comme l'a également souligné M. Pedersen, ce qu'il faut, c'est un véritable dialogue entre les parties au conflit en vue d'une solution politique durable, conformément à la résolution 2254 (2015).

Le Président : Je remercie M. Lowcock de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

Mme Pierce (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je pense que le pire cauchemar est devenu une réalité à Edleb. Comme Mark Lowcock vient de nous le dire, cela fait longtemps que l'ONU tire la sonnette d'alarme à ce sujet. Qui plus est, tout cela intervient dans un environnement où les cauchemars se produisent 24 heures sur 24. Edleb a longtemps été, pour ainsi dire, l'ultime refuge pour tous ceux qui ont dû fuir les attaques contre Alep et ailleurs. Maintenant, après avoir cru être en sécurité à Edleb, ils se retrouvent sous le feu d'attaques plus intenses encore.

Le Ministre des affaires étrangères de mon pays l'a dit, il s'agit d'une campagne d'attrition inhumaine, qui continue de forcer les civils à fuir en prenant pour cible leurs écoles, leurs hôpitaux et les premiers intervenants. Nous condamnons les violations répétées du droit international humanitaire. M. Lowcock a expliqué que des millions de personnes sont actuellement confrontées à une crise de protection. Nous savons que la Commission d'enquête des Nations Unies est en train d'enquêter pour déterminer pourquoi les sites protégés ont été pris pour cible. Nous avons entendu les chiffres concernant les personnes qui ont été malheureusement tuées en janvier, notamment à la suite des frappes aériennes qui ont mis hors d'état l'hôpital Al-Shami, lequel était le dernier hôpital chirurgical desservant les quartiers sud d'Edleb. L'assaut que continuent de mener les forces syriennes, avec l'appui des forces russes et iraniennes, a entraîné le déplacement de plus de 550 000 personnes depuis le 1er décembre. Pour mettre les choses en perspective, c'est plus que toute la population de Sotchi.

La Turquie s'est efforcée de rechercher une solution pacifique à Edleb et de faire en sorte que des millions d'autres Syriens n'aient pas à chercher un refuge. Cependant, nous avons vu que les autorités syriennes ne tiennent aucun compte des mémorandums d'accord. De nombreux cessez-le-feu ont été fréquemment enfreints, et ils sont violés aussi vite qu'ils sont annoncés, au bout d'un ou deux jours. M. Pedersen a donné un aperçu des attaques de ces derniers jours, qui ont fait des victimes turques et accru le risque d'une nouvelle conflagration régionale. Nous sommes profondément préoccupés par les répercussions qu'a cette intensification sur la Turquie, qui accueille déjà plus de 3,5 millions de réfugiés ayant fui la répression en Syrie.

Voilà pourquoi le Royaume-Uni, aux côtés de la France et des États-Unis, a demandé la tenue de la présente séance, pour que nous puissions une fois encore appeler à l'instauration d'un cessez-le-feu immédiat, véritable et durable à Edleb, et à la recherche d'une solution durable à la situation sur place. Les deux représentants de l'ONU qui nous ont présenté un exposé aujourd'hui ont souligné à quel point c'était impératif. Nous avons entendu beaucoup de superlatifs aujourd'hui, y compris lorsque M. Lowcock a évoqué le plus large versement effectué par le Fonds central pour les interventions d'urgence depuis le début de la guerre.

Combien d'autres impératifs nous faudra-t-il avant que les autorités syriennes s'engagent à un cessez-le-feu et le respectent? Je pense qu'il serait bon que le représentant syrien puisse, dans son intervention, expliquer pourquoi il n'y a pas de cessez-le-feu, et pourquoi les cessez-le-feu déjà convenus ne sont pas respectés. Nous n'obtenons jamais de réponse très claire à cette question, or le nombre de personnes, y compris d'enfants, qui souffrent des politiques syriennes actuelles ne fait qu'augmenter.

Les membres du Conseil n'ont de cesse de dire que la seule voie durable pour la Syrie est une solution politique conforme à la résolution 2254 (2015). L'offensive en train d'être menée à Edleb et l'échec des multiples cessez-le-feu ne font que souligner que ce sont l'ONU et le Conseil de sécurité – et non le processus d'Astana – qui doivent rester les gardiens de ce processus, et que notre priorité absolue doit être de trouver une solution durable pour remédier à la catastrophe humanitaire dans le nord-ouest de la Syrie. M. Lowcock a été très clair sur ce que cela signifie en termes de chiffres.

Je voudrais également profiter de cette occasion pour encourager le Secrétaire général à envisager si l'ONU, au-delà du rôle humanitaire essentiel qu'elle joue déjà, pourrait contribuer de quelque manière que ce soit à l'obtention d'un cessez-le-feu durable. En tant que membre du Conseil de sécurité, le Royaume-Uni est prêt à appuyer tout accord soutenu par l'ONU. Pour

mémoire, nous continuons d'appuyer l'action du l'Envoyé spécial sur le processus politique et nous l'encourageons à s'attacher à tous les éléments de la résolution 2254 (2015).

Comme cela a été discuté lors de la séance d'information consacrée à la situation humanitaire la semaine dernière (voir S/PV.8707), les destructions et déplacements massifs imposent déjà un terrible tribut aux populations du nord-ouest de la Syrie. Plus de 3 millions de personnes sont prises au piège dans cette poche qui ne cesse de rétrécir, où la densité de la population est supérieure à celle de la bande de Gaza. Le Royaume-Uni a déjà fourni plus de 50 millions de dollars d'aide humanitaire au nord-ouest de la Syrie pour l'exercice courant, et nous réfléchissons à ce que nous pouvons faire de plus pour apporter notre concours. Nous avons dépensé plus de 3 milliards de dollars pour venir en aide à la Syrie depuis le début du conflit. Je voudrais que le représentant syrien explique pourquoi le conflit se poursuit quand tant de ses concitoyens en souffrent.

Enfin, je voudrais conclure en rendant hommage à l'ONU pour le travail qu'elle réalise, tant sur le volet politique que sur le plan humanitaire, dans les terribles circonstances que l'on sait, et sans que le Gouvernement hôte lui apporte l'aide requise.

Mme Craft (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie M. Geir Pedersen et M. Mark Lowcock de leurs exposés.

Les États-Unis se sont joints au Royaume-Uni et à la France pour demander la séance de ce jour car nous sommes atterrés par l'escalade de la violence à laquelle se livre le régime d'Assad dans le nord-ouest de la Syrie. L'Administration Trump condamne avec la plus grande fermeté le régime d'Assad, l'Iran, le Hezbollah et l'offensive militaire russe, barbare et injustifiée. Pour être tout à fait claire, ce sont des violences meurtrières délibérées, contre des milliers d'enfants, de femmes et d'hommes innocents, dont nous sommes témoins. Ce sont des violences qui ne visent qu'à terroriser et à soumettre, et dont le message fait froid dans le dos : le régime d'Assad et ses alliés rejettent les efforts du Conseil de sécurité pour rétablir la stabilité en Syrie par un processus politique facilité par l'ONU.

En réponse à ce message, nous avons aujourd'hui notre propre message car ici, dans cette salle, si nous voulons que le Conseil conserve ne serait-ce qu'une once de crédibilité, nous ne pouvons tout simplement pas ignorer les résolutions que nous avons nous-mêmes adoptées. En 2015, le Conseil ne s'est pas contenté d'adopter la résolution 2254 (2015), il l'a adoptée à l'unanimité. Aujourd'hui, tous les éléments de cette résolution, y compris la Commission constitutionnelle, sont dans la ligne de mire.

Par conséquent, notre message aujourd'hui est le suivant : la situation dans le nord-ouest de la Syrie appelle un cessez-le-feu immédiat, complet et vérifiable. Mais s'il y a une chose que nous savons, c'est qu'on ne peut pas se fier au processus d'Astana pour obtenir ce cessez-le-feu. Nous le savons parce que ce sont les avions de guerre russes qui ont régulièrement mis fin aux cessez-le-feu négociés par la Russie, et parce que ce sont les bombes russes qui ont détruit les hôpitaux syriens et chassé les enfants syriens de chez eux. L'ampleur de la destruction, avec la bénédiction et l'appui de la Russie, montre bien qu'on ne peut pas se fier à cette dernière, pas plus qu'à l'Iran ou au régime d'Assad, pour obtenir un cessez-le-feu, et encore moins une solution politique.

Puisque nous n'avons aucune confiance dans le processus d'Astana, nous demandons donc au Envoyé spécial de se concentrer sur l'obtention d'un cessez-le-feu immédiat, complet et vérifiable dans le nord-ouest de la Syrie, afin de préserver les progrès accomplis par la Commission constitutionnelle dans son travail vital. Il est impératif que toutes les parties progressent sur la voie d'une mise en œuvre intégrale de la résolution 2254 (2015). La première étape consiste à appuyer sans réserve les efforts immédiats de l'ONU pour établir un cessez-le-feu sur l'ensemble du territoire et faire en sorte que l'aide humanitaire transfrontière vitale acheminée par les Nations Unies, en vertu de la résolution 2504 (2020), puisse continuer de parvenir jusqu'aux millions de civils pris au piège par les assauts du régime d'Assad.

Les États-Unis estiment que l'ONU devrait tirer parti de sa neutralité et de son impartialité pour obtenir un cessez-le-feu dans le nord-ouest de la Syrie. En lançant son offensive, non seulement le régime d'Assad a exacerbé la situation humanitaire déjà désastreuse dans la région, mais il risque en outre d'aggraver le conflit. Cela ne fait que menacer davantage de vies syriennes et mettre en péril l'espoir d'un règlement politique conforme à la résolution 2254 (2015).

Depuis des mois, l'ONU alerte les membres du Conseil de l'imminence d'une catastrophe humanitaire dans le nord-ouest de la Syrie si le niveau de violence ne diminue pas. Cette catastrophe est maintenant arrivée.

Jusqu'à 700 000 personnes ont été déplacées par les attaques syriennes et russes dans le nord-ouest de la Syrie depuis septembre 2018. Plus de 500 civils ont été tués depuis le début du mois d'avril. À moins d'un changement radical, la situation va empirer.

Bien que le régime semble être dépourvu de tout sentiment de honte ou de culpabilité s'agissant des souffrances qu'il provoque, il ne doit pas s'imaginer qu'il n'y aura pas de conséquences pour cette cruauté et cette violence. D'une part, la Turquie, notre alliée au sein de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, bénéficie de l'appui sans faille des États-Unis pour riposter, dans le cadre de la légitime défense, face aux attaques injustifiées du régime d'Assad contre des postes d'observation turcs, qui ont entraîné la mort d'éléments turcs.

De notre côté, les États-Unis maintiennent leur décision de ne pas financer les efforts de reconstruction dans les zones qui sont sous le contrôle du régime syrien. Je suis ici pour dire que l'Administration Trump ne ménagera aucun effort dans sa campagne visant à isoler le régime d'Assad tant sur le plan économique que diplomatique aussi longtemps qu'il continuera de rejeter le processus politique décrit dans la résolution 2254 (2015).

Je voudrais conclure en m'adressant directement aux Syriens. Il ne fait aucun doute qu'ils traversent des jours sombres, mais il ne sont pas seuls et nous ne les avons pas oubliés. Tant que Donald Trump sera Président et tant que je serai l'Ambassadrice des États-Unis auprès de l'Organisation des Nations Unies, ils pourront compter sur l'appui indéfectible et sans faille des États-Unis d'Amérique.

M. de Rivière (France) : Je tiens à remercier M. Pedersen et M. Lowcock pour leurs interventions.

Nous sommes entrés, ces derniers mois, dans un nouvel acte de la stratégie impitoyable du régime syrien : après l'horreur de la destruction d'Alep fin 2016, après celle de la bataille de la Ghouta en 2018, nous assistons à un scénario similaire à Edleb, mais cette fois, d'une ampleur inédite, puisque près de trois millions de Syriens sont concernés.

Il y a donc urgence à faire taire les armes à Edleb. La France condamne avec la plus grande fermeté les bombardements intenses de l'aviation du régime et de ses alliés, qui continuent à viser de manière aveugle les populations et les infrastructures civiles dans le nord-ouest. En entrant dans la salle du Conseil de sécurité, on passe devant une reproduction du tableau de *Guernica*, par Picasso. Sa signification est simple : plus jamais ça.

Trois millions de personnes, dont près de 80 % sont des femmes et des enfants, et près de 600 000 personnes nouvellement déplacées depuis décembre, sont exposées aux attaques quotidiennes du régime et de ses alliés. Par ces frappes, le régime et ses alliés jettent sur les routes des milliers de civils. Rien de tout cela ne permettra le retour volontaire des réfugiés.

Face à ce drame, la désescalade doit être notre priorité à tous. Le Haut Représentant de l'Union européenne s'est exprimé en ce sens aujourd'hui. La France soutiendra les efforts que pourra mener l'Envoyé spécial des Nations Unies. Nous appelons les signataires de l'Accord de Sotchi de septembre 2018, en premier lieu la Russie, à assurer une véritable cessation des hostilités dans le nord-ouest.

La lutte contre le terrorisme ne peut justifier le sacrifice de populations civiles et les violations répétées du droit international humanitaire. Cela ne fait que contribuer à amplifier la menace terroriste. Cela favorise la radicalisation des combattants. Cela entraîne un véritable risque de dissémination des terroristes à la faveur des mouvements de populations. Cela va, enfin, à rebours des efforts de la communauté internationale, ces cinq dernières années, pour éteindre le foyer de terrorisme international qu'est devenue la Syrie.

Le respect du droit international humanitaire s'impose à tous. La protection des civils, y compris des personnels humanitaires et médicaux, ainsi que des infrastructures civiles, doit rester une priorité absolue. Il est inacceptable que les infrastructures de santé, y compris celles ayant fait l'objet d'une déconfliction, et les écoles continuent d'être systématiquement la cible d'attaques au mépris du droit international humanitaire. Les attaques contre les hôpitaux et les personnels de santé sont constitutives de crimes de guerre. Ces crimes ne doivent pas rester impunis. Nous réitérons à cet égard notre plein soutien à l'enquête lancée par le Secrétaire général.

Tout doit également être fait pour garantir un accès humanitaire complet à l'ensemble des personnes en ayant besoin, à travers la poursuite de l'aide transfrontalière. Face à la dégradation de la crise humanitaire, la France a alloué près de 19 millions d'euros en faveur du nord-ouest syrien en 2019.

La tragédie à laquelle nous assistons rend plus nécessaire que jamais un règlement politique. L'offensive

dans le nord-ouest et l'obstruction par le régime des travaux de la Commission constitutionnelle sont en réalité les deux faces d'une même pièce : la stratégie du régime et de ses alliés vise en réalité à obtenir et à promouvoir une solution exclusivement militaire au conflit. Or, nous le savons tous, seule une solution politique inclusive pourra stabiliser durablement la Syrie et permettre aux réfugiés de retourner chez eux.

Il est plus que jamais urgent de remettre sur les rails, véritablement, le processus politique en vue de la pleine mise en œuvre de la résolution 2254 (2015). Pour cela, la cessation des hostilités à Edleb demeure un préalable indispensable. Travailler en parallèle à la conclusion d'un cessez-le-feu, au lancement des travaux de la Commission constitutionnelle et sur les autres volets de la résolution 2254 (2015) est la seule solution. L'Envoyé spécial dispose à cet égard de tout notre soutien.

Enfin, la France, ainsi que ses partenaires européens, se tiendra prête à financer la reconstruction et à lever les sanctions, dès lors qu'un règlement politique sera solidement et irréversiblement engagé. Pas avant. La clef pour sortir de l'impasse actuelle est donc entre les mains du régime et de ses alliés. Face au drame qui se déroule sous nos yeux à Edleb, il est aujourd'hui essentiel d'unir nos efforts pour conjurer le désastre humanitaire, politique et sécuritaire qui se joue.

M. Singer Weisinger (République dominicaine) (*parle en espagnol*) : Nous remercions l'Ambassadeur Pedersen et M. Lowcock de leurs exposés.

Nous continuons d'appuyer fermement tout effort véritable visant à instaurer une paix durable en Syrie, pour tous les Syriens. Et c'est sur la base de cette décision et de notre confiance dans le droit international comme cadre fondamental pour parvenir à la paix que nous nous félicitons de la tenue de la présente séance. Nous nous en félicitions parce que nous y voyons une occasion de renforcer notre responsabilité morale envers le peuple syrien, qui doit nous inciter à soulager ses souffrances.

Tant qu'il y aura des informations faisant état d'enfants tués ou forcés de quitter leurs foyers et l'école, nous devons être présents. Tant qu'il y aura des violations des accords de cessez-le-feu par l'une ou l'autre partie, qui coûtent la vie à des civils, nous devons être présents. Tant qu'il y aura des civils ayant besoin de protection, nous devons être présents. Mais nous devons aussi agir. Il est essentiel de préserver le processus politique. Tant que cette situation de violence perdurera et que les violations du droit international, y compris du droit international humanitaire, auront droit de cité, il ne sera pas possible d'avancer vers une solution politique négociée. C'est pourquoi je voudrais poser quelques questions à l'Envoyé spécial.

Premièrement, à la lumière des derniers événements sur le terrain, quelles mesures concrètes ont-elle été prises pour parvenir à une cessation immédiate des hostilités et pour éviter des affrontements à grande échelle entre toutes les parties qui mènent des opérations à Edleb? De tels affrontements feraient courir de graves risques à la population civile et doivent être évités à tout prix. L'inaction à cet égard, de la part de qui que ce soit, serait une tache sombre dans l'histoire de l'humanité.

Ma deuxième question concerne la Commission constitutionnelle. Il est inacceptable, inacceptable, qu'à ce stade il n'ait pas été encore possible de progresser. C'est pourquoi nous voudrions savoir quelle évaluation l'Envoyé spécial fait de la situation actuelle et quelles sont les perspectives réelles de progrès. Nous réitérons que la Commission constitutionnelle n'est certes pas une fin en soi, mais elle est indubitablement la clef qui ouvre la voie à un processus politique global.

Enfin, nous ne saurions manquer de réaffirmer notre position de condamnation des attaques aveugles contre la population civile, qui ont poussé tant de personnes à se déplacer et qui ont généré tant de besoins humanitaires.

C'est pourquoi nous appelons à une cessation immédiate des hostilités, et demandons que la protection des civils soit garantie et que l'aide humanitaire parvienne à tous ceux qui en ont besoin et qui ont payé le prix fort dans cette atroce situation.

M. Jürgerson (Estonie) (*parle en anglais*) Tout d'abord, je voudrais remercier l'Envoyé spécial Pedersen et le Secrétaire général adjoint Lowcock de leurs exposés, côté ONU.

Il est clair, malheureusement, que les accords de cessez-le-feu établis dans le cadre du processus d'Astana ont échoué. Au lieu de connaître une vie paisible, les zones de désescalade se sont transformées en zones de guerre bombardées quotidiennement par le régime syrien et la Russie.

De ce fait, nous restons extrêmement préoccupés par une possible confrontation militaire à grande échelle entre les forces turques, les forces russes et celles du régime syrien présentes sur le terrain. C'est pourquoi

nous sommes heureux d'entendre aujourd'hui nos collègues turcs ici présents nous informer en détail de l'évolution récente de la situation. Cependant, nous avons déjà entendu les intervenants nous dire dans leurs exposés que l'offensive à grande échelle dans la province d'Edleb a causé la mort de 1300 personnes et entraîné le déplacement de plus de 700 000 autres ces quatre derniers mois. S'agit-il vraiment d'un cessez-le-feu? Au moins six soldats turcs ont été tués lundi par des tirs d'artillerie de l'armée syrienne. Peut-on appeler cela une désescalade?

L'Estonie se joint ici aujourd'hui aux pays qui réclament un cessez-le-feu humanitaire à l'échelle du pays afin d'arrêter la catastrophe qui se produit actuellement, non seulement en raison des immenses souffrances humaines que le bombardement aveugle et disproportionné de l'armée syrienne et de l'aviation russe inflige aux Syriens, mais aussi en raison du lien complexe qui existe entre paix et processus politique, comme le souligne la résolution 2254 (2015). Faire cesser la violence est tout simplement la condition préalable à un dialogue constructif. Mais la poursuite des opérations militaires du régime syrien et de ses alliés nuit à cette perspective et sape la confiance que les Syriens placent dans le Conseil où nous siégeons actuellement.

En fait, personne ne nie la présence d'éléments radicaux à Edleb, mais cela ne justifie pas les attaques aveugles contre une population civile. Le fait de prendre délibérément pour cibles des écoles, des hôpitaux et d'autres infrastructures civiles protégées est une violation du droit international humanitaire et peut être constitutif de crimes de guerre et des crimes contre l'humanité. Les mécanismes de responsabilisation, tels que le Mécanisme international, impartial et indépendant – approuvé par l'Assemblée générale – sont essentiels à cet égard, car ils permettent de recueillir des éléments de preuve sur ces crimes.

La Syrie n'est pas seulement le palais présidentiel à Damas; ce sont aussi les milliers de tentes qui abritent des gens ordinaires à Edleb. Donc, outre les représentants du régime syrien, nous espérons aussi entendre plus souvent au Conseil la voix des autres parties syriennes. Nous travaillerons en étroite collaboration avec les membres du Conseil pour ce faire.

N'oublions pas que le processus politique, et plus précisément la Commission constitutionnelle est composée à parts égales de représentants des autorités syriennes et de l'opposition légitime.

Enfin, la solution à la crise syrienne ne peut être que politique, via une véritable transition politique, conformément à la résolution 2254 (2015). Cela commence par un cessez-le-feu à l'échelle nationale et la garantie d'un accès sans entrave de l'aide humanitaire à toutes les personnes dans le besoin. Ce qui se passe actuellement à Edleb est en contradiction totale avec ces buts.

M. Pham (Viet Nam) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint Mark Lowcock et l'Envoyé spécial Geir Pedersen de leurs exposés sur la situation en Syrie.

Premièrement, le Viet Nam tient à partager sa vive préoccupation face à l'intensification des hostilités dans le nord-ouest de la Syrie, en particulier à Edleb. L'escalade considérable de ces derniers jours ne fait qu'aggraver les souffrances des centaines de milliers de civils qui sont déjà dans une situation difficile, payant le prix lourd dans cette crise qui se prolonge. Les derniers chiffres fournis aujourd'hui par les intervenants sont déchirants, surtout concernant les enfants. La protection des civils doit être l'une des premières priorités de toutes les parties. Nous voudrions également souligner qu'il importe au plus haut point de veiller à ce que les établissements de santé et les services humanitaires sur le terrain continuent de fonctionner.

Deuxièmement, pour éviter toute nouvelle détérioration, nous demandons à toutes les parties concernées de mettre fin aux hostilités, de faire preuve de la plus grande retenue, et de respecter strictement le droit international, y compris le droit international humanitaire et les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Nous réaffirmons notre position, qui est que le conflit en Syrie doit être réglé par le biais d'une solution politique durable, conformément au droit international, aux buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, notamment le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Syrie et le principe de non-ingérence dans ses affaires intérieures, ainsi que les aspirations du peuple syrien. Nous engageons instamment le Gouvernement syrien et toutes les parties concernées à redoubler d'efforts pour désamorcer la situation, ouvrant ainsi la voie à une solution globale et durable. Nous appelons aussi les partenaires internationaux à intensifier leurs efforts diplomatiques, aux plans bilatéral et multilatéral, afin d'assurer la création de conditions propices à la paix et à la stabilité en Syrie.

Enfin et surtout, nous voudrions réaffirmer notre appui à l'action menée par l'Envoyé spécial Pedersen, le système des Nations Unies et ses partenaires humanitaires qui œuvrent sur le terrain pour aider les Syriens. Le peuple syrien souffre trop et depuis trop longtemps. Œuvrons de concert pour les aider à mettre fin à cette crise, aux fins de la paix, de la stabilité et du développement de la Syrie et de la région.

M. Van Shalkwyk (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Nous remercions M. Geir Pedersen et M. Mark Lowcock pour leurs exposés sur la situation actuelle en Syrie.

L'Afrique du Sud prend note avec préoccupation des informations faisant état d'une escalade de la violence dans le nord-ouest de la Syrie. Toutes les parties au conflit doivent tout mettre en œuvre pour réduire les tensions et s'abstenir de tout acte susceptible d'exacerber encore davantage la situation.

Nous réaffirmons que tous les États ont le droit souverain de lutter contre la menace terroriste dans leurs pays. Nous soulignons que toute action menée pour contrer le terrorisme doit être conforme aux obligations découlant du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire.

Le soutien extérieur aux groupes armés doit cesser immédiatement. La Syrie et son peuple souffrent depuis longtemps de la malchance mortelle d'être le théâtre d'un conflit impliquant plusieurs acteurs externes, qui utilisent ce conflit comme moyen d'avancer leurs propres intérêts.

L'escalade des tensions aurait entraîné des déplacements et fait des morts et des blessés parmi les civils. Nombre de ces civils auraient été déjà déplacés plusieurs fois, la violence et les hostilités semblant les poursuivre partout où ils fuient. Toutes les parties au conflit doivent respecter leurs obligations au titre du droit international et du droit international humanitaire, en particulier s'agissant de la protection des civils et des infrastructures civiles. À cet égard, les civils doivent pouvoir accéder aux couloirs humanitaires.

Les civils sont confrontés à une situation impossible et aux rigueurs de l'hiver. Il faut éviter à tout prix des affrontements militaires à grande échelle entre les parties, car ce sont les civils, qui font déjà face à des conditions catastrophiques sur le plan humanitaire et de la sécurité, qui en subiraient les conséquences désastreuses. Nous exhortons encore une fois toutes les parties à s'acquitter de leurs engagements au titre des divers accords de cessez-le-feu qui ont été conclus précédemment et nous appelons à la cessation des hostilités sur l'ensemble du territoire syrien. La cessation des hostilités permettrait également de fournir une aide humanitaire à tous ceux qui en ont besoin. Nous engageons les autorités compétentes à garantir l'acheminement sûr, sans entrave et impartial de cette aide.

Comme nous n'avons cessé de l'affirmer, l'Afrique du Sud est fermement convaincue que les situations politique et humanitaire en Syrie ne peuvent pas être abordées indépendamment l'une de l'autre. Une amélioration de la situation humanitaire pourrait renforcer la confiance entre les parties, ce qui pourrait favoriser les progrès et un dialogue de fond sur le volet politique. Nous demandons à toutes les parties de faire les efforts nécessaires pour s'engager à poursuivre le dialogue sous les auspices de l'Envoyé spécial Pedersen et avec son soutien. Il faudrait notamment déployer des efforts pour que le troisième cycle de pourparlers de la Commission constitutionnelle – avec un ordre du jour approuvé par les deux parties – soit organisé bientôt et que des discussions de fond et sincères aient lieu, pour permettre au peuple syrien de vivre dans un environnement sûr, stable et prospère.

L'Afrique du Sud reste engagée en faveur de la protection des intérêts fondamentaux de la population syrienne, du maintien de la paix et de la stabilité dans la région du Moyen-Orient et de la défense des buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et des normes fondamentales régissant les relations internationales, notamment le respect de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'indépendance de la Syrie.

Pour conclure, nous devons tous nous souvenir que c'est le peuple syrien qui a le plus à perdre si la violence persiste. Nous devons tout mettre en œuvre pour appuyer les efforts visant à prévenir ces souffrances.

Mme King (Saint-Vincent-et-les Grenadines) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier tout d'abord l'Envoyé spécial, M. Pedersen, et le Secrétaire général adjoint, M. Lowcock, de leurs exposés et de leurs efforts inlassables visant à rétablir la paix en Syrie.

Saint-Vincent-et-les Grenadines est vivement préoccupée par les informations faisant état de la violence et de la recrudescence des tensions dans le nord-ouest de la Syrie. Nous sommes découragés d'entendre que la situation s'est aggravée, ainsi que ses conséquences humanitaires. Ce qui était censé être

une zone de désescalade pourrait maintenant devenir l'épicentre de l'angoisse. Par conséquent, nous appelons à la cessation immédiate de toutes les hostilités, afin de prévenir de nouvelles souffrances humaines.

La poursuite des combats ne fera qu'entraver l'accès humanitaire à ceux qui ont désespérément besoin d'aide, provoquer de nouveaux déplacements de civils et, si les esprits ne se calment pas, causer de nouvelles pertes en vies humaines. Nous condamnons fermement les attaques contre les civils et les infrastructures civiles, en particulier les installations de santé et d'éducation, et nous prions instamment toutes les parties au conflit de s'engager de nouveau en faveur d'un cessez-le-feu.

En même temps, nous saluons les mesures prises par la Fédération de Russie et la Turquie en vue d'améliorer la coordination de leurs actions respectives en Syrie. Nous espérons que ces efforts favoriseront une désescalade et aideront à sauver des vies.

Nous rappelons aussi aux parties que les opérations militaires et de lutte contre le terrorisme doivent se conformer aux principes fondamentaux du droit international humanitaire. La distinction, la proportionnalité et la précaution doivent guider toutes les activités. Par conséquent, nous réaffirmons que la paix et la justice sont interdépendantes. Il ne faut pas fermer les yeux sur les atrocités commises en violation du droit international, et leurs auteurs doivent répondre de leurs actes.

Tandis que le conflit fait rage et que la situation humanitaire s'aggrave, il est plus que jamais évident qu'il faut une solution politique conduite et prise en main par les Syriens. Nous réitérons notre appui à tous les efforts déployés à cet égard, car une solution politique est la seule voie menant à une paix et à une stabilité durables.

Saint-Vincent-et-les Grenadines réaffirme son respect de la souveraineté, de l'indépendance, de l'unité et de l'intégrité territoriale de la Syrie. L'action de la communauté internationale doit prendre en compte les vues du Gouvernement syrien, car c'est au peuple syrien qu'il appartient de décider de l'avenir de son pays. En fait, c'est le peuple syrien qui paie le plus lourd tribut au conflit du fait de ses souffrances, étant donné qu'il ne connaît plus la sécurité, la stabilité et la tranquillité. Le Conseil de sécurité doit continuer à le défendre.

M. Soemirat (Indonésie) (*parle en anglais*) : L'Indonésie tient à remercier le Secrétaire général adjoint, M. Lowcock, et l'Envoyé spécial, M. Pedersen, de leurs exposés. Nous saluons leurs efforts fermes et inlassables dans la mise en œuvre de leurs mandats respectifs.

Ma délégation a exprimé sa position sur la situation humanitaire dans le nord-ouest de la Syrie et sur la Commission constitutionnelle lors des deux séances tenues la semaine dernière, le même jour, sur les questions humanitaires et politiques en Syrie (voir S/PV.8707 et S/PV.8708).

Avant de poursuivre, je voudrais souligner que même si nous sommes conscients de l'importance de chacune des séances du Conseil de sécurité, nous préférerions que toutes les séances du Conseil se déroulent de manière appropriée et selon que de besoin, sans créer de nouvelles divergences entre ses membres. Nous sommes fermement convaincus qu'actuellement, pour les membres du Conseil, l'approche la plus importante et la plus grande priorité doivent être de faire preuve d'unité dans le traitement du dossier syrien. Je voudrais mettre l'accent de nouveau sur l'importance de trois éléments principaux.

Premièrement, il faut une cessation immédiate des hostilités dans le nord-ouest de la Syrie. Il importe au plus haut point que toutes les parties sur le terrain s'acquittent de leur obligation de protéger les civils en vertu du droit international humanitaire. À cet égard, nous tenons à souligner un élément important et inquiétant mentionné par l'Envoyé spécial, M. Pedersen, à savoir que « [n]ous semblons avoir perdu de vue le principe de proportionnalité ». Je pense qu'il s'agit d'une question élémentaire et pourtant extrêmement importante. Dans ce contexte, je voudrais réaffirmer notre position, à savoir que les attaques contre les civils et les infrastructures civiles sont inacceptables.

Deuxièmement, les civils ont besoin d'une aide humanitaire dans l'immédiat. Comme l'a dit le Secrétaire général adjoint, M. Lowcock, ces deux derniers mois, environ 580 000 personnes ont quitté leur foyer dans le nord-ouest de la Syrie en fuyant les hostilités et en quête de sécurité. La plupart de ces personnes ont été déplacées plusieurs fois. Elles sont vulnérables et ont besoin d'une assistance humanitaire d'urgence.

Troisièmement, nous exhortons les parties syriennes à déployer des efforts concrets pour pouvoir faire progresser les travaux de la Commission constitutionnelle.

Nous nous félicitons de tous les efforts faits par les différentes parties pour apaiser le conflit dans le nord-ouest, en particulier les efforts qui ont abouti

à des accords de cessez-le-feu. Toutefois, de tels accords doivent être fermement respectés et appliqués. L'Indonésie appuie l'action menée par l'ONU en collaboration avec toutes les parties concernées en vue de mettre fin à la violence. Encore une fois, ma délégation exhorte toutes les parties sur le terrain à cesser leurs activités militaires. Nous devons éviter les affrontements armés, qui ne feront qu'augmenter le nombre de personnes déplacées et exacerber les souffrances des civils.

Avant de terminer, qu'il me soit permis de souligner l'importance de réfléchir au-delà de l'ordre du jour de la Commission constitutionnelle. L'Indonésie espère sincèrement qu'un accord sur l'ordre du jour pourra bientôt être conclu, afin que les membres de la Commission puissent entamer leurs travaux de fond, ce qui constitue la partie cruciale du processus. La confiance entre les parties syriennes est également essentielle.

M. Heusgen (Allemagne) (*parle en anglais*) : Je fais cette déclaration sur la situation humanitaire dans le nord-ouest de la Syrie au nom des corédacteurs, à savoir la Belgique et l'Allemagne.

Qu'il me soit permis tout d'abord de remercier les intervenants, l'Envoyé spécial, M. Geir Pedersen, et le Secrétaire général adjoint, M. Mark Lowcock, de leurs informations éclairantes sur des souffrances humaines inimaginables. Edleb se transforme de plus en plus en un symbole de carnage. Il y a à peine une semaine, M. Lowcock a décrit la catastrophe humanitaire (voir S/PV.8707) à grand renfort de faits et de statistiques. Nous ne constatons aucune amélioration. Au contraire, les chiffres augmentent de jour en jour, la souffrance s'accumule et nous restons inactifs.

Rien qu'entre le 1er et le 4 février, 34 civils ont été tués, dont neuf femmes et sept enfants. Quatre-vingt trois civils ont été tués par des frappes aériennes et terrestres entre le 20 et le 30 janvier, dont 20 femmes et 33 enfants. Plus de 580 000 personnes ont été déplacées par la récente offensive près d'Edleb. Six mille cinq cents enfants sont forcés de fuir chaque jour, soit 300 000 depuis le début de décembre 2019. À Edleb, au moins 53 établissements de santé sont actuellement hors d'usage.

Ces statistiques récentes et véritablement choquantes proviennent de diverses sources officielles de l'ONU – pas d'Internet ou de fausses informations. Ce sont des sources fiables et crédibles. Le Président du Comité international de la Croix-Rouge, Peter Maurer, a récemment déclaré que l'intérêt que porte le public à la guerre en Syrie a considérablement diminué même si, une fois de plus, la violence est en hausse.

En tant que corédacteurs, nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour faire la lumière sur les conséquences humanitaires de la guerre en Syrie. En tant que Conseil de sécurité, nous devons honorer la responsabilité qui nous incombe de protéger la vie humaine. La collaboration doit être renforcée, et non affaiblie. Nous demeurons profondément préoccupés par la sécurité des 4 millions de civils qui se trouvent dans le nord-ouest de la Syrie. L'offensive militaire en cours cause d'immenses souffrances humaines, fait de nombreux morts, et entraîne des déplacements et des destructions au beau milieu de l'hiver. Des familles sont littéralement abandonnées dans le froid, sans protection, sans soins de santé adéquats et sans hébergement. Les enfants sont forcés de quitter l'école et de passer leur précieuse enfance à fuir d'une incertitude à l'autre. Les gens s'enfuient sans rien de plus que les vêtements qu'ils portent. Où vont-ils? La densité de la population à la frontière turque augmente chaque jour parce que les populations se déplacent vers le nord pour échapper aux combats. L'aide humanitaire – par exemple, des hébergements temporaires – doit être mobilisée d'urgence.

Les civils ont le droit d'être protégés des horreurs de la guerre, et les parties belligérantes ont l'obligation de garantir leur protection. Une fois de plus, nous rappelons qu'il existe des obligations humanitaires qui doivent être honorées. Même la guerre est gouvernée par des règles; nous ne devons pas l'oublier. Plus de 80 % des personnes dans le besoin dans le nord-ouest sont des femmes et des enfants.

Comme l'a déclaré l'Organisation mondiale de la Santé lundi, au moins 53 établissements de santé sont actuellement hors d'usage. La fourniture d'une aide aux 2,9 millions de personnes qui ont besoin d'une assistance médicale devient plus difficile de jour en jour. Une des raisons principales de cet état de fait sont les bombardements qui continuent de viser les infrastructures civiles, notamment des hôpitaux et des écoles. Ces attaques sont totalement inacceptables. Nous, les corédacteurs, condamnons la violence et demandons que les responsables soient amenés à rendre des comptes.

Nous avons également condamné les attaques perpétrées par des groupes terroristes désignés par le Conseil de sécurité. Cependant, les initiatives

de lutte contre le terrorisme n'absoudront jamais les parties de leurs obligations en vertu du droit international humanitaire.

En dépit de la situation désespérée dans le nord-ouest, nous ne devons pas oublier le nord-est. Au total, 2,5 millions de personnes sur 4,1 millions d'habitants dépendent de l'aide humanitaire. Un accès humanitaire sûr, durable et sans entrave est essentiel. Comme nous l'avons entendu au Conseil la semaine dernière, les paroles doivent être suivies d'actes.

Nous appelons le régime syrien et la Russie à garantir la protection des civils et à respecter le droit international humanitaire. Nous appelons à instaurer un cessez-le-feu immédiat et total et à garantir le plein accès humanitaire à toutes les personnes dans le besoin. Un règlement durable ne peut être le fruit que d'avancées politiques, comme convenu dans la résolution 2254 (2015). Il n'existe pas de solution militaire durable. L'offensive en cours à Edleb doit s'arrêter.

À titre national, j'ajoute ma voix à celles qui ont exprimé une profonde préoccupation au sujet de la récente escalade et de l'attaque menée par les forces du régime syrien contre un poste d'observation turc, qui a tué plusieurs membres des forces armées turques. Je tiens à souligner que cette escalade est inacceptable.

M. Zenati (Tunisie) (*parle en arabe*) : Je remercie M. Geir Pedersen, Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, et M. Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, de leurs exposés.

Depuis les deux séances du Conseil de sécurité sur la Syrie qui ont eu lieu la semaine dernière (voir S/PV.8707 et S/PV.8708), la violence et les actes de terrorisme à Edleb se sont poursuivis sans relâche en dépit des appels de nombreux membres du Conseil de sécurité à mettre fin à l'escalade militaire et à rétablir le calme.

Nous sommes gravement préoccupés par la détérioration de la situation humanitaire, conséquence de l'escalade dans le nord-ouest de la Syrie, car le nombre de victimes civiles continue d'augmenter à Edleb et dans ses alentours et plus d'un demi-million de personnes ont été déplacées. Des rapports mentionnent également le risque de propagation de maladies, alors que l'aide et les services humanitaires et médicaux ne suffisent pas à répondre aux besoins croissants.

La Tunisie réitère sa condamnation des actes visant des civils, indépendamment de leur origine, en particulier les attaques perpétrées par des groupes terroristes désignés par le Conseil de sécurité. Nous appelons toutes les parties à honorer leurs obligations en vertu du droit international humanitaire et du droit international afin de garantir la protection des civils en permanence ainsi qu'un acheminement sûr, continu et sans entrave de l'aide humanitaire vers les populations qui en ont besoin.

La priorité à Edleb est maintenant de négocier un cessez-le-feu, de contraindre les parties à faire preuve de retenue et de créer un environnement propice au retour du calme, conformément aux accords qui ont encore cours.

Nous appelons les parties garantes à travailler de concert pour créer un environnement propice au rétablissement du calme dans la zone de désescalade et prévenir la reprise des combats, et ce afin de garantir le rétablissement de la sécurité et de la stabilité dans toute la Syrie. Nous estimons que les accords conclus en vue de rétablir le calme à Edleb, bien qu'importants, ne sont que des solutions temporaires s'ils n'aboutissent pas à une solution pratique conjointe qui exclura les groupes terroristes à Edleb et garantira leur expulsion de la région.

Le processus politique ne pourra pas progresser si on ne crée pas des conditions qui permettront de rétablir le calme et la stabilité dans toute la Syrie, mais aussi de promouvoir la confiance entre les parties. Nous rappelons une fois de plus que la résolution 2254 (2015) a pris note du lien étroit existant entre un cessez-le-feu et le processus politique en Syrie. À cet égard, nous appuyons les efforts que déploient l'Envoyé spécial pour la Syrie et tous les autres acteurs qui s'emploient à faire avancer le processus politique à Genève.

La délégation de mon pays souligne de nouveau qu'il n'existe pas de solution militaire à la crise en Syrie. Le seul moyen de mettre fin à la souffrance humanitaire du peuple syrien est de progresser vers un règlement politique, conformément à la résolution 2254 (2015). Le règlement doit être dirigé et contrôlé par les Syriens, sous les auspices de l'ONU, sur la base d'un accord entre les acteurs politiques et civils syriens à propos d'une nouvelle Constitution qui garantira l'organisation d'élections libres et régulières sous la supervision de l'ONU. Ces élections doivent répondre aux aspirations légitimes du peuple syrien à vivre dans la liberté et la dignité et à défendre l'unité, l'indépendance et l'intégrité

territoriale de la Syrie, tout en contribuant à la promotion de la sécurité et de la stabilité dans la région.

M. Wu Haitao (Chine) (*parle en chinois*) : La Chine remercie l'Envoyé spécial, M. Pedersen, et le Secrétaire général adjoint, M. Lowcock, de leurs exposés et apprécie les efforts que déploie l'Organisation pour promouvoir le processus politique syrien et améliorer la situation humanitaire dans le pays. Un règlement politique est le seul moyen de mettre fin au conflit en Syrie. L'ONU doit continuer de promouvoir le processus politique syrien, conformément au principe de conduite et de prise en main syriennes et à la résolution 2254 (2015).

La semaine dernière, l'Envoyé spécial, M. Pedersen, s'est rendu en Syrie et s'est entretenu avec le Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la Syrie, M. Al-Moualem. La Chine appuie les efforts de l'Envoyé spécial visant à renforcer la communication avec le Gouvernement syrien et à prendre en compte ses appels légitimes. L'indépendance des travaux de la Commission constitutionnelle doit être maintenue. Cette dernière ne doit pas être soumise à une influence extérieure, ni à des échéances artificielles. C'est au peuple syrien qu'il revient de trouver un moyen de sortir de la crise. Les membres de la Commission constitutionnelle doivent faire preuve de volonté politique et, dans un esprit de compromis, participer activement au dialogue pour faire respecter ensemble la souveraineté, l'indépendance, l'unité et l'intégrité territoriale de la Syrie.

La situation complexe dans le nord-ouest de la Syrie est à la fois un problème de sécurité et un problème humanitaire, qui remonte à la période où les terroristes contrôlaient Edleb. Les organisations terroristes inscrites sur les listes de l'ONU doivent être résolument éliminées, conformément aux résolutions du Conseil et au droit international et en application des normes convenues. Les armes confisquées dans le cadre de la lutte contre les organisations terroristes doivent être examinées pour en déterminer l'origine, et les canaux utilisés pour approvisionner les organisations terroristes en armes doivent être supprimés. Une base de données recensant les combattants terroristes étrangers doit être créée afin de régler ce problème. Des mesures doivent également être prises pour les empêcher de fuir vers d'autres pays et régions afin d'y poursuivre leurs activités criminelles.

La Chine soutient l'ONU dans l'aide qu'elle apporte aux civils déplacés. Nous espérons que les parties concernées continueront à rechercher une solution globale et à long terme au problème d'Edleb par le dialogue et la négociation. La Chine est profondément préoccupée par la situation humanitaire globale en Syrie en raison de toutes ces années de guerre, de la destruction des infrastructures, des sanctions économiques et autres. Les conditions de vie du peuple syrien sont extrêmement difficiles. La communauté internationale se doit de doter l'ONU des fonds et des ressources dont elle a besoin pour acheminer les fournitures humanitaires aux personnes dans le besoin dans toute la Syrie. Parallèlement, elle doit appuyer le Gouvernement syrien dans ses efforts de reconstruction dans les zones où la situation sécuritaire est relativement stable, afin de lui permettre de remettre en état les logements et autres infrastructures civiles, de restaurer les installations médicales et scolaires et d'éliminer les restes explosifs de guerre. C'est seulement ainsi qu'un plus grand nombre de Syriens pourront sortir du spectre de la guerre et reprendre progressivement une vie normale et stable.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions le Secrétaire général adjoint Mark Lowcock et l'Envoyé spécial Geir Pedersen de leurs exposés.

Aujourd'hui, nous débattons de nouveau de la situation en Syrie au Conseil de sécurité. Nous en avons débattu deux fois en une seule journée, le 29 janvier (voir S/PV.8707 et S/PV.8708), nous en avons débattu hier en consultations, et nous en débattrons à l'occasion de deux autres séances prévues les 19 et 27 février. Il y a des séances ordinaires et des séances non prévues, comme celle d'aujourd'hui. Les séances non prévues suivent un modèle bien connu : par une étrange coïncidence, elles ont lieu précisément quand les terroristes en République arabe syrienne sont menacés et le Gouvernement syrien reprend le contrôle de son territoire national. Ces terroristes, je le rappelle, sont reconnus comme tels par le Conseil de sécurité. Nous parlons du territoire souverain de la Syrie et des terroristes que tout gouvernement a le droit et le devoir de combattre.

Entre décembre 2019 et janvier 2020, les terroristes de Hay'at Tahrir el-Cham se sont emparés de la zone de désescalade d'Edleb et ont intensifié leurs raids. À la fin de l'année dernière, plus de 1 400 attaques par des combattants utilisant des chars, des mitrailleuses, des mortiers et des tirs d'artillerie avaient été dénombrées. Au cours des dernières 24 heures, il y a eu 31 incidents d'échanges de feu dans les provinces de Lattaquié, Edleb et Hama. Toutes ces données sont disponibles sur le site web du Ministère russe de la défense. D'ailleurs, nous

diffusons régulièrement des bulletins sur la question, mais certains de nos distingués collègues ne semblent pas intéressés. Sans doute parce que nous parlons de Syriens qui se trouvent sur le territoire contrôlé par Damas. Manifestement, pour certains de nos collègues, ce ne sont pas les « bons » Syriens. Les informations fournies régulièrement par la Mission permanente de la Syrie auprès de l'Organisation des Nations Unies au sujet des victimes civiles de ces attaques ne les intéressent pas non plus.

Je voudrais donc saisir cette occasion pour combler les lacunes figurant dans les déclarations de mes collègues et les rapports de l'ONU. En décembre 2019 et début janvier 2020, 42 civils ont été tués, dont cinq enfants, et 92 personnes ont été blessées, dont 30 enfants, principalement dans la province d'Alep. Plus d'un millier d'attaques ont été signalées au cours des deux premières semaines de janvier. Le nombre de morts et de blessés parmi les civils et les militaires syriens s'élève déjà à plusieurs centaines.

Aucune attention n'est accordée aux récentes destructions d'infrastructures civiles par des terroristes dans les environs de Homs. D'importants dommages matériels ont été causés au complexe pétrolier et gazier syrien. Au lieu de fanfaronner sur la façon de politiser la reconstruction post-conflit du pays, il serait préférable de lever les sanctions et de rendre le contrôle des champs pétrolifères aux Syriens, plutôt que de piller les ressources nationales de la Syrie sous prétexte de les protéger. Voilà qui contribuerait réellement à améliorer la situation humanitaire des Syriens.

Le Secrétaire d'État des États-Unis, M. Pompeo, a déclaré dans son communiqué de presse du 4 février :

(*l'orateur poursuit en anglais*)

> « Les États-Unis condamnent une fois de plus les attaques continues, injustifiées et impitoyables contre le peuple d'Edleb perpétuées par le régime d'Assad, la Russie, l'Iran et le Hezbollah. »

(*l'orateur reprend en russe*)

Notons qu'il ne dit pas « les habitants d'Edleb », mais « le peuple d'Edleb ». Or, Edleb n'est pas un pays, c'est une province syrienne. Dans la province syrienne d'Edleb, il n'y pas de citoyens d'Edleb, mais des citoyens syriens pris en otage par les terroristes qui contrôlent la zone. Le Secrétaire d'État a également fait référence aux attaques barbares à Edleb qui devaient cesser. J'y reviendrai plus tard.

Au cours de l'opération antiterroriste menée par l'armée syrienne, plus de 4 000 combattants ont été tués et 17 chars, mortiers et véhicules équipés de mitrailleuses ont été détruits. À cet égard, il est déconcertant que certains pays occidentaux cherchent à présenter les groupes terroristes d'Edleb comme l'opposition modérée. Ces derniers temps, on entend dire de plus en plus souvent par certains responsables, de fait par les personnes mêmes qui ont demandé l'organisation de la séance d'aujourd'hui, que Hay'at Tahrir el-Cham n'est peut-être pas si mal et ne représente pas vraiment une menace.

Nous nous posons aussi des questions concernant les appels à un cessez-le-feu national, conformément à la résolution 2254 (2015), bien que le paragraphe 8 de la résolution stipule qu'il est nécessaire de lutter contre le terrorisme, un point sur lequel je reviendrai également. Malheureusement, des experts militaires russes et turcs ont été tués récemment, et les attaques de drones contre la base aérienne russe de Hmeïmim se poursuivent. Voilà qui témoigne une fois de plus de l'essor inacceptable des combattants dans la région d'Edleb, lesquels jouissent d'une impunité totale.

Face à l'escalade de la situation, nous continuons à coopérer avec la Turquie aux fins de la déconfliction et pour parvenir à un apaisement des tensions. Des contacts sont pris aux niveaux des Présidents, des Ministres des affaires étrangères et des instances politiques et militaires. Nous poursuivrons cette interaction et ne permettrons à personne de nous diviser. Il en va de même de la coopération dans le cadre du processus d'Astana, par le biais duquel nous œuvrons avec la Turquie et l'Iran à promouvoir le processus politique.

Que les choses soient claires : la Fédération de Russie respecte scrupuleusement les normes du droit international humanitaire. Toutes les cibles de l'aviation russe sont soigneusement analysées et sélectionnées au moyen de la reconnaissance aérienne et des informations disponibles sur le terrain. Les actions militaires sont de nature proportionnelle et sélective. J'en veux pour preuve le faible nombre de cibles touchées par rapport au nombre total d'installations au sol dans la zone d'opération.

Je signale également que les terroristes transforment délibérément les installations civiles, notamment les écoles et les hôpitaux en positions de combat, profitant ainsi de leur statut protégé, en violation des Conventions de Genève. Le dernier exemple en date est la prise par les terroristes de l'hôpital central d'Edleb,

le 29 janvier, ainsi que l'a annoncé dans un communiqué de presse l'organisation non gouvernementale qui dessert cet hôpital.

À ceux qui nous parlent de « barbarie », je voudrais rappeler les résultats des opérations qu'ils ont menées à Raqqa, Mossoul, Hajin et Baghouz Faouqani. Heureusement, l'ONU a publié des informations très détaillées sur ce qui s'y est passé. Pour mémoire, avant le début de l'opération, plus d'un demi-million de personnes vivaient à Mossoul, tombée aux mains de l'État islamique d'Iraq et du Levant. Entre 7 000 et 10 000 d'entre elles ont été tuées dans des frappes aériennes. Des dizaines de milliers de personnes ont été blessées. Selon le Programme des Nations Unies pour les établissements humains, qui a évalué les conditions de logement dans la zone immédiatement après l'opération, les frappes aériennes et les tirs d'artillerie ont détruit plus de 90 % de tous les bâtiments résidentiels de l'est de Mossoul – 90 % ! Est-ce un exemple du discernement qui nous est prêché aujourd'hui, ou nos collègues vont-ils nous dire que tous les hôpitaux, dispensaires et établissements scolaires de Mossoul se trouvaient dans les 10 % restants et n'ont donc pas été touchés? D'ailleurs, combien de séances publiques du Conseil ou de conférences de presse ont été organisées à ce sujet? Ce n'est pas la peine de vérifier – il n'y en a pas eu, et il n'y a pas eu non plus de commission d'enquête des Nations Unies.

Alors, peut-être que l'opération à Raqqa s'est déroulée différemment, peut-être que les obus n'ont été largués que sur les « méchants » et que l'infrastructure civile a été épargnée? Non. La ville a été entièrement rasée. Demandons aux travailleurs humanitaires combien d'hôpitaux Raqqa comptait encore à la fin de l'opération, puisqu'ils y sont entrés juste derrière les forces de la coalition. Les rapports du Bureau de la coordination des affaires humanitaires nous répondent : pas un seul; il a fallu intégralement reconstruire le système médical. Et combien de civils ont été tués sur place, et laissés sous les décombres? À l'époque, on nous a dit que c'était nécessaire pour lutter contre les terroristes. Et nous ne nous souvenons pas avoir entendu un quelconque appel à instaurer une trêve générale ou à cesser les hostilités.

Et puisqu'on veut nous donner des leçons de géographie, à mon tour de rappeler certains faits géographiques. Avant le début de l'opération en 2016, Raqqa comptait 229 000 habitants. Cela représente environ la moitié de la population d'Édimbourg. Après la fin de l'opération, en octobre 2017, la population de Raqqa était de 3 000 habitants. Enfin, en 2018, elle s'établissait à 165 000 habitants. De l'avis des membres du Conseil, où sont passées les 55 000 personnes manquantes? Pensent-ils qu'elles ont réussi à s'enfuir? Ils auraient tort.

On pourrait également se pencher de plus près sur les actions des forces de la coalition en Afghanistan, ou en Somalie. Il y aurait là matière à convoquer un nombre illimité de séances du Conseil, et de quoi tenir très occupés les rédacteurs chargés du dossier humanitaire. Aussi tant qu'aucune mesure ne sera prise en réponse à ces innombrables incidents, et tant que les personnes qui les ont laissés se produire continueront de suivre la formule orwellienne selon laquelle tous sont égaux devant la loi, mais certains sont plus égaux que d'autres, les critiques dirigées contre la Syrie et la Russie ne seront-elles qu'une farce. Qui plus est, cette farce ne repose sur rien d'autre que sur les tombereaux d'informations douteuses déversés sur les réseaux sociaux, sur des renseignements provenant d'observateurs non identifiés supposément sur le terrain et – comble de cet inventaire – sur de mystérieux « radio-amateurs » qui auraient réussi, grâce à de simples radios de cuisine, à intercepter des communications radio cryptées entre les pilotes et leur base aérienne. Cet article a déjà été réfuté par le Ministère russe de la défense. Nous l'avons lu de nos yeux, et nous sommes estomaqués par l'ignorance qu'il colporte.

Mais il y a autre chose qui nous attriste plus encore. En poursuivant leur objectif de mettre à tout prix un terme à l'offensive des forces gouvernementales, les initiateurs de cette campagne cynique et sans scrupules ont oublié l'essentiel : le droit international humanitaire a été créé par l'homme comme un moyen de parvenir à la paix, et non comme un outil de guerre et de propagande militaire.

Le Président : Je vais à présent prononcer une déclaration en ma qualité de représentant de la Belgique.

En ce qui concerne les conséquences humanitaires de l'offensive à Edleb, l'Allemagne s'est également exprimée au nom de la Belgique, en tant que « co-plume » humanitaire. Je me limiterai donc à quelques remarques dans le domaine politique.

Premièrement, nous sommes gravement alarmés par l'escalade militaire en cours. Soyons clairs : nous soutenons la lutte contre le terrorisme. Mais jamais, jamais, les efforts de lutte contre le terrorisme ne peuvent

exonérer les parties de leurs obligations en vertu du droit international humanitaire, y compris les principes de distinction, de précaution et de proportionnalité.

Deuxièmement, cette situation démontre malheureusement que l'externalisation au processus d'Astana des travaux relatifs au cessez-le-feu n'a pas fonctionné. Parmi les nombreux cessez-le-feu qui n'ont pas tenu, le dernier n'a duré que deux jours. Cette crise, et en particulier le risque d'erreurs de calcul potentielles à la suite d'affrontements entre différentes parties, présente des dangers énormes pour la paix et la sécurité internationales.

En outre, on a vu ce scénario à maintes reprises, et on en connaît malheureusement très bien la fin : ce sont les civils qui en paient le prix. Nous appelons donc toutes les parties à faire preuve de retenue maximale. Nous attendons de l'ONU et, en particulier, de l'Envoyé spécial qu'ils ne ménagent aucun effort afin de rétablir le calme.

Nous appelons à une cessation des hostilités à l'échelle nationale, conformément à la résolution 2254 (2015). Et nous appelons à une solution négociée afin de relever durablement les défis complexes, dans le nord-ouest comme dans l'ensemble de la Syrie. La seule voie vers la stabilité est une solution politique crédible et inclusive, facilitée par les Nations Unies, conformément à la résolution 2254 (2015).

Troisièmement, au-delà de leur impact dévastateur sur les civils, les bombardements en zones urbaines détruisent des logements, des écoles, des hôpitaux, des réseaux d'électricité et de distribution d'eau. Comment les autorités syriennes peuvent-elles bombarder ces infrastructures en zones urbaines, en s'attendant simultanément à ce que la communauté internationale paie pour la reconstruction? Je réaffirme que la Belgique, en ligne avec ses partenaires européens, ne participera pas au processus de reconstruction tant qu'une solution politique ne sera pas solidement en place.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne maintenant la parole au représentant de la République arabe syrienne.

M. Ja'afari (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Certains collègues ont soulevé des questions importantes dans leurs déclarations, et je suis prêt à y répondre après que j'aurai lu ma propre déclaration, si la présidence me le permet.

Depuis huit ans, nous disons au Conseil de sécurité qu'un éléphant enragé dénature la situation politique et humanitaire dans le but d'insulter, de diffamer et de diaboliser le Gouvernement de mon pays, en prévision d'une nouvelle escalade à venir. Aujourd'hui, j'ai été informé par ma capitale que certaines organisations non gouvernementales humanitaires actives sur le terrain en Syrie, dont le Conseil danois pour les réfugiés et l'Agence adventiste d'aide et de développement, entre autres, se heurtent à des difficultés pour transférer les fonds alloués aux activités humanitaires en Syrie. Le problème a commencé en juillet 2019. Ces organisations tentent donc de trouver d'autres moyens de transférer ces fonds. Toutefois, ces transferts – qu'ils soient en euros ou en dollars – sont bloqués par des intermédiaires bancaires en Europe et à New York, ce qui porte directement préjudice à ces organisations humanitaires et à leur capacité de planifier d'autres projets et programmes humanitaires pour l'année. Voilà un exemple de la véritable situation dans mon pays s'agissant des actions menées contre les organisations non gouvernementales occidentales, internationales, européennes ou des États-Unis. Mais personne ne voit ou ne veut voir cette situation. C'est comme si le monde était drogué à une version unilatérale de la situation, la seule qu'il veuille voir. Au Conseil de sécurité, il n'est pas conseillé de regarder les choses dans leur ensemble.

Pour commencer, je remercie les délégations des États qui ont demandé la tenue de cette séance d'urgence pour le robuste attachement aux dispositions du droit international et de la Charte des Nations Unies qu'elles ont manifesté dans leurs déclarations aujourd'hui, notamment avec leur condamnation énergique de l'agression, de l'occupation, du pillage et du vol perpétrés par le régime turc contre mon pays.

Nous remercions également ces mêmes délégations des diverses initiatives et mesures qu'elles prennent pour défendre les valeurs de la Charte et du droit international en obligeant le régime turc à cesser de soutenir le terrorisme. Nous les remercions également d'avoir contraint le régime turc à cesser de transporter ses nouvelles milices ottomanes janissaires, composées de Ouïghours, d'Ouzbeks, de Turcs, de Tchétchènes, de Turkmènes, de Kazakhs, de Tadjiks, de Kirghiz et d'Arabes, pour qu'elles s'installent sur les territoires syriens adjacents à la Turquie une fois la population syrienne déplacée, et d'avoir empêché le régime turc de procéder à un changement démographique qui n'est pas sans rappeler les crimes commis par Israël contre les Palestiniens. Nous remercions sincèrement ces mêmes

délégations de s'être opposées aux opérations du régime turc visant à transférer des milliers de « terroristes modérés », génétiquement modifiés mais également armés, et de mercenaires en Libye, puis en Europe, en Afrique et ailleurs.

Nous remercions également les délégations qui ont appelé à la tenue de la présente séance de leur vif désir d'amener le Conseil de sécurité à prendre ses responsabilités de manière sérieuse et crédible en condamnant l'occupation par les États-Unis de certaines parties du territoire de mon pays, notamment la région de Tanf, où se trouve le camp de Roukban, et en condamnant les forces d'occupation des États-Unis pour leur soutien à Maghaweir Al-Thawrah, une organisation terroriste qui opère dans cette région et dont les crimes ne se limitent pas à la population du camp de Roukban mais touchent des civils pacifiques dans la province de Soueïda, comme je l'ai expliqué au Conseil dans une précédente déclaration.

Nous remercions en outre les États qui ont appelé à la tenue de la présente séance d'avoir condamné la présence illégitime de leurs forces dans certaines parties du territoire syrien et d'avoir appelé sans relâche leur occupation tripartite à retirer ses forces, d'avoir dissout les milices qui agissent pour leur compte, et d'avoir versé des dédommagements pour les dégâts qu'elles ont causés aux infrastructures, ainsi que pour le pétrole, le gaz, le blé, les œuvres d'art et les nombreux biens appartenant aux Syriens qu'eux et les milices et groupes terroristes qui agissent pour leur compte ont pillés.

Nous remercions les délégations qui ont appelé à la tenue de la présente séance d'avoir exercé des pressions et d'avoir eu recours à la diplomatie active afin que le Conseil de sécurité adopte un projet de résolution en vertu du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies pour condamner les attaques lancées par Israël contre mon pays. La dernière en date a été lancée aujourd'hui, à l'aube, depuis les hauteurs du Golan syrien occupé, et a coïncidé, en raison de l'alliance israélo-turque et de la coordination de haut niveau entre ces deux pays, avec l'entrée à Edleb d'effectifs turcs et d'équipements militaires lourds supplémentaires par le prétendu point de passage humanitaire du Bureau de la coordination des affaires humanitaires. L'objectif est de saper les efforts déployés par l'État syrien et par ses alliés pour mettre fin au contrôle d'Edleb par les terroristes et pour permettre un retour à la vie normale dans cette région.

Au Président et aux membres du Conseil de sécurité, je voudrais dire qu'il y a quelques heures, le Front el-Nosra, un groupe terroriste désigné comme tel par le Conseil de sécurité, et les forces turques occupant une partie de mon pays se sont rencontrés à l'aéroport de Taftanaz, près d'Alep. Ensemble, ils ont participé à une offensive dans la région de Neïrab, à Alep. Je communique ces informations afin que le Conseil puisse les examiner.

Nous remercions les délégations qui ont appelé à la tenue de la présente séance de s'efforcer d'unifier le Conseil en vue d'assurer la mise en œuvre de ses résolutions sur la lutte contre le terrorisme, qui se comptent par dizaines, et d'appuyer les efforts déployés par l'État syrien et par ses alliés pour lutter contre le terrorisme et les combattants terroristes étrangers, nettoyer notre territoire de leurs méfaits et contraindre les États Membres concernés, en particulier les États européens, à rapatrier leurs ressortissants sans délai.

Nous les remercions en outre de leur attachement indéfectible au droit international et aux résolutions de l'ONU, ainsi que de leur souci pour la situation humanitaire du peuple syrien, comme en témoigne leur rejet des mesures coercitives unilatérales assimilables à des actes de terrorisme économique et de châtiment collectif. Certains collègues s'en sont vantés aujourd'hui. Je remercie également les membres du personnel du Secrétariat de leur examen approfondi et de leur suivi des 900 lettres officielles que nous leur avons adressées concernant ce qu'on qualifie de crise en Syrie.

L'on m'excusera d'avoir cru un instant que j'étais devant le Conseil de sécurité à qui, conformément à la Charte des Nations Unies, nous avons confié la responsabilité du maintien de la paix et de la sécurité internationales, et non devant un conseil que les gouvernements de certains membres permanents ont transformé en une instance de l'OTAN dans le but d'inciter à agir contre mon pays, de le discréditer et d'exercer toutes sortes de pressions sur l'État syrien, notamment en appelant de manière hystérique à tenir sans cesse des séances sur la situation en Syrie et en demandant au Secrétariat de présenter d'innombrables rapports et exposés pour poursuivre leurs desseins interventionnistes et agressifs. Tout le monde a entendu l'intervention de ma collègue, la Représentante permanente des États-Unis, dans laquelle elle a dit que la Turquie était une alliée de l'OTAN. Nous ne sommes donc pas au Conseil de sécurité. Quelqu'un essaie d'utiliser le Conseil comme une instance de l'OTAN. Le fait de dire dans cette salle que les États-Unis d'Amérique protègent la Turquie des répercussions de ses violations

de la Charte et des principes du droit international constitue une menace inacceptable.

Ma délégation réaffirme que les tentatives de certains pays d'imposer les objectifs de l'OTAN au Conseil de sécurité saperont sa crédibilité et réfuteront tous les prétextes utilisés par certains pour diaboliser l'État syrien et pour fournir un paravent politique et militaire aux crimes commis contre mon pays par les membres de l'OTAN, notamment par le régime turc.

Ceux qui sont ici ne se souviennent-ils pas de l'annonce faite par Erdoğan le 5 septembre 2012, à savoir qu'il irait bientôt prier, avec des organisations terroristes qui lui sont fidèles, dans la Grande mosquée des Omeyyades à Damas? Cette annonce, faite il y a huit ans, n'était-elle pas révélatrice d'une intention agressive préméditée et synonyme d'une déclaration de guerre contre mon pays? Si quelqu'un disait qu'il allait occuper la Turquie et prier dans la Mosquée bleue d'Istanbul, ou qu'il allait occuper une des capitales de l'OTAN et prier dans ses lieux de culte les plus importants, quelle serait la réponse de l'OTAN?

L'histoire que nous avons présentée aujourd'hui sur les positions de certains membres du Conseil relève peut-être de la fiction, mais d'une fiction légitime parce qu'elle est étayée par notre foi dans les dispositions de la Charte et du droit international, alors que leurs pratiques et leurs réalités ne font que compromettre la Charte et manipuler les principes du droit international.

Les gouvernements occidentaux ont clairement exprimé leur désir de détruire mon pays et d'y semer un chaos « créatif », de piller nos richesses et de régler des vieux comptes. Ils ont clairement indiqué les moyens qu'ils utiliseraient pour atteindre cet objectif. Les mémoires des représentants politiques de ces États et les scandales de WikiLeaks regorgent d'arguments qui prouvent ce que nous avançons. Par conséquent, nous réaffirmons que l'amélioration des conditions de vie et des conditions humanitaires en Syrie et la recherche d'une solution politique exigent, avant tout, que les États occidentaux agressifs repensent leurs politiques, adoptent des approches fondées sur le droit international et les dispositions de la Charte, mettent fin à l'agression, à l'occupation, à la coercition et aux investissements dans le terrorisme et respectent la souveraineté, l'unité et l'intégrité territoriale de la République arabe syrienne. Elles exigent également qu'ils appuient les efforts de l'État syrien et ceux de ses alliés dans la lutte contre le terrorisme, ce qui est un droit et un devoir dont nous ne ménagerons aucun effort pour nous acquitter, afin de libérer Edleb et toutes les autres régions de la Syrie, tout comme nous avons libéré Homs, la partie est d'Alep et la Ghouta orientale. Edleb est un territoire syrien, et ce sont les États dont sont originaires les forces concernées qui portent la responsabilité de leur présence militaire illégitime sur notre territoire.

Certains ont insisté sur la nécessité de déclarer un cessez-le-feu immédiat. Avec qui le Conseil veut-il que nous déclarions un cessez-le-feu? Avec les entités que le Conseil a décidé de désigner comme groupes terroristes, telles que le Front el-Nosra et Hay'at Tahrir el-Cham? Avec qui le Conseil veut-il que nous déclarions un cessez-le-feu? Avec les centaines de cannibales portés en tant que terroristes sur les listes du Conseil. Comment peut-on conclure des accords avec des entités terroristes, celles-là mêmes que les membres du Conseil ont qualifiées de terroristes?

Le Président (*parle en anglais*) : J'invite le représentant de la République arabe syrienne à conclure sa déclaration. Le temps de parole est normalement de cinq minutes, et cela fait maintenant près de 15 minutes qu'il parle.

Le représentant de la Russie a demandé la parole pour faire une déclaration supplémentaire.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Aujourd'hui nous débattons de la situation en Syrie, à la demande des délégations de trois pays. Le débat d'aujourd'hui concerne directement la République arabe syrienne. Ce n'est pas un débat public où 120 Membres de l'ONU prennent la parole. La règle des cinq minutes n'est même pas une règle; c'est une recommandation. L'orateur qui a la parole est le représentant du pays dont la situation est débattue au Conseil. Ce n'est donc pas juste de lui demander de conclure sa déclaration au motif du temps limité ou pour toute autre raison artificielle. En tant que Président du Conseil de sécurité, Monsieur le Président, je crois qu'il faut respecter le représentant qui fait une déclaration au nom du pays dont la situation est actuellement examinée par le Conseil.

Le Président : Je redonne la parole au représentant de la République arabe syrienne, mais je l'invite à conclure sa déclaration dans les meilleurs délais.

M. Ja'afari (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Le Gouvernement syrien et ses alliés ont annoncé ces dernières années 17 trêves, presque des cessez-le-feu. Mais chaque fois qu'une trêve est annoncée, celle-ci est violée par des militants quelques heures seulement après avoir été déclarée, sur instruction de ceux qui

les emploient, qui se trouvent à Ankara, à Doha et ailleurs. C'est pourquoi je voudrais savoir pourquoi, au vu des faits et des 17 trêves décrétées, toutes violées par ceux qui mangent de la chair humaine dans le camp opposé – c'est comme violer des cessez-le-feu – et qui pilonnent Alep tous les jours, tuant des dizaines de civils, personne ici au Conseil n'a daigné convoquer une séance d'urgence pour parler du pilonnage d'Alep par les terroristes. Personne ne l'a fait. Le pilonnage d'Alep par les terroristes, oui, le bombardement d'Edleb par l'armée syrienne pour éliminer les terroristes qui pilonnent Alep, non!

Bref, nous avons pour notre part ouvert il y a plus de deux mois trois couloirs humanitaires pour permettre aux civils, qui sont nos citoyens et nos enfants, de quitter Edleb pour se rendre dans les zones sécurisées contrôlées par le Gouvernement syrien. Trois couloirs humanitaires ont été ouverts, le Croissant-Rouge syrien y est, les alliés russes sont présents sur le terrain, et tous voient ce qui se passe. Mais les terroristes, les organisations terroristes, présents à Edleb n'autorisent pas les civils à partir et tuent tous ceux qui essayent de le faire. Ils ont tué des dizaines de nos enfants à Edleb qui tentaient de sortir d'Edleb.

Comme vous me l'avez demandé, Monsieur le Président, je vais abréger, mais comme je l'ai déjà dit, si certains veulent entendre mes réponses aux questions qui m'ont été adressées, je suis prêt à répondre.

Le Président : Je donne maintenant la parole au représentant de la Turquie.

M. Sinirlioğlu (Turquie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je vous remercie d'avoir convoqué cette importante séance. Je remercie aussi l'Envoyé spécial Geir Pedersen et le Secrétaire général Mark Lowcock de leurs exposés sur la situation extrêmement alarmante à Edleb.

La Syrie est à l'ordre du jour du Conseil depuis près d'une décennie maintenant. Le Conseil a débattu de la question de l'utilisation d'armes chimiques et des crimes commis par un régime tyrannique contre son propre peuple. Il a parlé de la guerre civile et de la crise humanitaire causées par le régime de terreur d'un État failli, et de la menace grave posée à la paix et à la sécurité internationales que cela représente. Mais rien n'a changé. Bien au contraire, le risque d'escalade augmente.

Le 3 février, le régime dirigé par une clique à Damas qui contrôle certaines parties du territoire syrien a délibérément pris pour cible les forces turques, causant la mort de 7 soldats turcs et d'un membre du personnel civil. Agissant en état de légitime défense, les forces armées turques ont immédiatement riposté. Ces soldats turcs sont à Edleb dans le cadre du mémorandum signé par la Turquie et la Russie en septembre 2018 pour y stabiliser la situation et préserver son statut en tant que zone de désescalade.

Tous les déploiements des forces armées turques, y compris le plus récent, ont été coordonnés avec les autorités russes. Mais malgré nos notifications, le régime a ouvert le feu sur les positions turques le 3 février, nous forçant à déployer des troupes supplémentaires pour protéger nos postes d'observation militaires et empêcher l'escalade des hostilités à Edleb, conformément aux responsabilités confiées la Turquie en tant qu'État garant. Certains de nos postes d'observation restent aujourd'hui même encerclés par les combattants du régime. Aujourd'hui encore il y a eu des bombardements par l'aviation du régime.

Depuis 2011, des centaines de milliers de Syriens ont été tués par le régime. De nombreux autres ont été blessés, torturés, détenus ou ont été portés disparus. Des millions de personnes ont été assiégées et privées d'aide humanitaire et médicale. Mon pays accueille près de 4 millions de Syriens, soit près d'un cinquième de la population totale de la Syrie avant le début du conflit. Tout cela parce que le tyran de Damas refuse de répondre aux demandes légitimes du peuple syrien.

Si les groupes terroristes ont créé leurs propres États sur le territoire syrien, c'est parce que le tyran de Damas ne permet pas aux Syriens de jouir de leurs droits fondamentaux. Et maintenant, il veut entraîner mon pays dans sa sale guerre en ciblant délibérément les forces turques. Je ne saurais trop le souligner : la Turquie croit en une solution politique en Syrie, et la Turquie travaille avec l'ONU en vue d'un règlement conforme à la résolution 2254 (2015). Mais la Turquie ne tolérera jamais aucun acte belliqueux. Toute agression militaire visant la sécurité de la Turquie et les soldats turcs sera sévèrement punie.

Nous n'hésiterons jamais à utiliser notre droit de légitime défense. Je ne suis pas en train de tracer une ligne rouge ici. C'est un avertissement. Comme le Président Erdoğan l'a affirmé, le régime doit se retirer de ses positions actuelles avant la fin du mois. Nous attendons du régime et de ses partisans qu'ils prennent les mesures nécessaires à cette fin. Et nous attendons de tous nos amis et de tous les membres responsables

de la communauté internationale qu'ils respectent nos préoccupations légitimes en matière de sécurité.

Avec le mémorandum de Sotchi, nous sommes convenus avec la Russie de stabiliser la situation à Edleb et de préserver son statut de zone de désescalade. Nous sommes également convenus que les postes d'observation turcs seraient fortifiés et continueraient de fonctionner. En tant que garante du régime, la Russie s'est engagée à prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir que les opérations militaires et les attaques contre Edleb seront évitées et que le statu quo existant sera maintenu. Cependant, depuis mai 2019, en raison de quelque 2000 violations du cessez-le-feu par les forces du régime, plus de 1500 civils ont été tués et environ 800 000 ont été déplacés. Un nouveau cessez-le-feu a été décrété tout récemment, le 12 janvier, à la suite de la visite du Président Poutine en Turquie. Depuis cette date, le régime a violé ce cessez-le-feu plus de 6 500 fois, au mépris total de tous les accords sur Edleb.

Comme je l'ai déjà dit au Conseil à plusieurs reprises, la Turquie a pris de nombreuses mesures aux fins d'une pleine mise en œuvre du mémorandum de Sotchi, conformément aux responsabilités qui y sont énoncées. Entre-temps, le régime et ses soutiens continuent à utiliser le prétexte de la lutte contre le terrorisme pour attaquer Edleb. Nous savons tous que le fait de prendre délibérément pour cible des civils ne fait qu'alimenter la radicalisation. Plus de 3 millions de civils étant bloqués dans un espace réduit, la lutte contre le terrorisme ne peut pas être menée car elle s'effectue de toute évidence en violation du droit international humanitaire. Insinuer que des millions de civils à Edleb sont des terroristes de Hay'at Tahrir el-Cham est une plaisanterie. Nous savons tous que la véritable intention du régime syrien n'est pas de mettre fin au terrorisme. Elle est de punir sa propre population et de réduire l'opposition syrienne au silence, non seulement à Edleb mais aussi dans d'autres régions contrôlées par le régime. Quelque 1 600 personnes ont été tuées depuis avril 2019.

Nos contacts avec les autorités russes se poursuivent à tous les niveaux, y compris au niveau militaire, avec nos contacts de déconfliction. Nous attendons de ces communications le renouvellement de notre attachement au mémorandum de Sotchi sur Edleb et un retour au statu quo dans cette ville. Je tiens à souligner que la Turquie ne retirera pas ses forces et n'abandonnera aucun poste d'observation.

J'ai rencontré récemment un médecin syrien. Sa description de la situation résonne encore en moi. Il a dit :

> « J'ai été témoin des pires crises humanitaires dans le monde, mais la souffrance que j'ai vue en Syrie est sans précédent. Edleb a été transformée en un immense camp de concentration ».

Ce que le régime a recherché à Edleb ces derniers mois est la dernière phase de sa campagne d'extermination de sa propre population. Des hôpitaux et des écoles ont été bombardés sans discernement et des civils, y compris des bébés, ont été tués. Les températures glaciales et les pénuries de carburant exacerbent les besoins des enfants et des familles vulnérables. Les capacités du système de santé ont été gravement endommagées à un moment où les besoins en soins augmentent en raison des déplacements et des bombardements. Toutefois, les donateurs ont réagi de manière insuffisante. Nous avons besoin d'une intervention d'urgence. Si cela n'est pas considéré comme une situation d'urgence nécessitant un financement supplémentaire, qu'est-ce qui pourrait l'être?

Même avant la récente escalade, les habitants d'Edleb étaient les personnes les plus vulnérables en Syrie, ayant déjà été déplacées un nombre incalculable de fois, cherchant depuis de nombreuses années un refuge contre les barils explosifs, les frappes aériennes et les bombardements à l'artillerie lourde du régime. Ces deux derniers mois, la violence sauvage du régime a entraîné le déplacement de près de 600 000 personnes, dont 85 % sont des femmes et des enfants. Tandis que les bombes s'abattent, les civils continuent de se déplacer vers notre frontière. L'escalade a déclenché un afflux massif, provoquant une réaction en chaîne qui touche non seulement la Turquie mais aussi d'autres pays. Le monde est-il prêt à faire face à une répétition de la crise des réfugiés de 2015, lorsque plus d'un million de personnes en provenance de Syrie sont arrivées en Europe?

Les enfants d'Edleb continuent d'être les principales victimes de ce massacre. Durant le seul mois de juillet 2019, il y a eu plus d'enfants tués que pendant toute l'année 2018. Un enfant syrien tué n'est mentionné dans les médias que comme une victime, mais à Edleb, il ou elle a un nom, et son corps est enterré en même temps que les rêves d'une Syrie pacifique. C'est encore plus tragique lorsque le corps d'un enfant ne peut même pas être retrouvé sous les décombres d'une école bombardée.

Le moment est venu pour la communauté internationale, et en particulier les membres du Conseil de sécurité, d'entendre la voix de ces enfants syriens. Exprimer des préoccupations et organiser des réunions ne suffit pas. Malheureusement, cette catastrophe humanitaire ne reçoit pas l'attention qu'elle mérite de la part des gouvernements et des médias à travers le monde. L'Organisation des Nations Unies et la communauté internationale doivent prêter attention aux appels désespérés du peuple syrien et des organisations humanitaires. Nous avons besoin d'une action immédiate et concrète. Nous ne pouvons pas laisser le sort des Syriens à la merci d'un régime qui tue, torture et affame systématiquement sa propre population.

La voie à suivre est claire : une véritable solution politique qui garantira la mise en œuvre de tous les aspects de la résolution 2254 (2015). Je voudrais rappeler la formule figurant dans la résolution : un règlement politique négocié, des élections sous la supervision de l'ONU, auxquelles pourraient participer tous les Syriens, y compris ceux de la diaspora, et une nouvelle constitution. Pour que cela se produise, la première étape est la désescalade immédiate à Edleb. Toute mesure allant dans le sens opposé fera inévitablement dérailler le processus politique. Œuvrons tous de concert pour mettre fin à cette tragédie une fois pour toutes.

Qu'il me soit permis également de répondre aux orateurs qui m'ont précédé. Je n'honorerai pas le représentant du régime syrien d'une réponse car je ne le considère pas comme un représentant légitime de la Syrie. Un régime qui massacre et torture le peuple syrien depuis plus de huit ans a perdu sa légitimité il y a longtemps et son représentant ne devrait pas avoir le droit de s'asseoir derrière la plaque de la République arabe syrienne dans cette salle. Sa simple présence ici est un affront fait aux millions de Syriens victimes d'innombrables crimes aux mains de ce régime tyrannique.

Le Président : Je donne maintenant la parole au représentant de la République islamique d'Iran.

M. Takht Ravanchi (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé la présente séance.

La situation à Edleb est critique et tout doit être mis en œuvre pour éviter qu'elle ne devienne incontrôlable. Tandis que nous devons continuer à lutter contre les terroristes, il faut le faire avec le plus grand soin pour la vie des civils, comme nous l'avons toujours souligné et comme le soulignent également tous les documents finals du processus d'Astana. Nous insistons sur la nécessité de mettre en œuvre l'accord de Sotchi sur Edleb, dont l'importance est également soulignée lors des réunions du processus d'Astana. Nous devons veiller à ce que la crise soit réglée par des moyens politiques. Néanmoins, il ne faut pas permettre que les terroristes exploitent la situation, consolident leurs positions, transforment Edleb en leur sanctuaire, tuent davantage de civils ou continuent de prendre un grand nombre de civils en otage. Nous devons être suffisamment vigilants pour ne pas confondre la protection des civils et la protection des terroristes.

En tant qu'un des garants du processus d'Astana, la République islamique d'Iran est prête à faire usage de ses bons offices pour contribuer au règlement politique des différends actuels entre la Turquie et la Syrie au sujet de la situation à Edleb. Le prochain sommet des garants du processus d'Astana, qui doit avoir lieu dans un proche avenir à Téhéran, sera une occasion essentielle d'examiner de manière globale la situation en Syrie. Nous accueillerons également l'Envoyé spécial, M. Pedersen, samedi prochain pour discuter de diverses questions ayant trait à la Syrie, y compris les travaux de la Commission constitutionnelle.

Enfin, je voudrais souligner les éléments suivants. Premièrement, la lutte contre le terrorisme doit se poursuivre sans relâche et les terroristes ne doivent pas pouvoir profiter des divergences existantes. Deuxièmement, tous les intéressés doivent n'épargner aucun effort pour protéger les civils. Troisièmement, la situation actuelle à Edleb ne peut être résolue que par des moyens politiques. Quatrièmement, le plein respect par tous de la souveraineté, de l'intégrité territoriale, de l'unité et de l'indépendance politique de la Syrie est un impératif. Nous sommes prêts à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour contribuer au règlement politique de la situation actuelle.

La séance est levée à 17 h 10.